

CHAPITRE GÉNÉRAL 2016

RAPPORT DU SUPÉRIEUR GÉNÉRAL

L. J. C. et M. I.

Avant-propos

Le trente-sixième Chapitre général de 2016 est un événement historique qui coïncide avec le deux-centième anniversaire de notre communauté de missionnaires. C'est l'occasion de reconnaître humblement l'immense bienfait que notre Congrégation a été pour l'Église et de nous renouveler dans le charisme que saint Eugène de Mazenod nous a laissé.

Le 35^e Chapitre général de 2010 nous avait mis sur un chemin de conversion, une conversion profonde personnelle et communautaire à Jésus Christ. Cet appel à la conversion a d'abord semblé attirer peu d'attention dans la Congrégation et a peut-être été vu comme un thème manquant d'inspiration. Les années qui ont suivi ont avivé ce défi profond lancé par le 35^e Chapitre général. À travers la Congrégation, le thème est devenu un examen prophétique de conscience et une exigence évangélique de renouveau pour tous les aspects de notre vie. Nous nous sommes mis à entendre de nouveau l'appel pressant du Fondateur dans la Préface pour « des hommes apostoliques... pénétrés de la nécessité de se réformer soi-même ... qui doivent... se renouveler sans cesse dans l'esprit de leur vocation... ».

Ces années durant lesquelles nous avons cherché à épouser cet appel à la conversion ont constitué une grâce de pèlerinage, guidé par le Triennium oblat, et une préparation importante au Chapitre de notre 200^e anniversaire. Avec les membres du Gouvernement central, je vous invite tous à faire monter vers Dieu un retentissant merci pour notre vocation missionnaire et les réalisations de notre Congrégation dans sa contribution à la mission d'évangélisation de l'Église. Nous vivons cette année d'anniversaire dans la reconnaissance, la joie et l'espérance pour la vie qui jaillit de notre Congrégation.

Comme l'exige la règle 126a, j'adresse à toute la Congrégation le présent rapport sur l'état de notre bien-aimée famille en cette année de son bicentenaire. Ce rapport du Supérieur général a été rédigé avec la collaboration des membres du Gouvernement central. Je les remercie de l'aide qu'ils m'ont apportée dans la synthèse des six dernières années de la vie et de la mission des Oblats. En préparant ce rapport, j'ai jeté un regard sur la Congrégation à travers le prisme des divers appels à la conversion lancés par le Chapitre précédent : la communauté, la mission, le service du leadership et de l'autorité, la formation et la gestion des finances. La section qui porte sur la gestion des finances et qui fait partie de ce rapport sera présentée par le Trésorier général.

INTRODUCTION

Notre Congrégation est mondiale et elle se situe dans des contextes bien précis. Le défi pour moi est de décrire une réalité aussi riche en généralisant. Organisme vivant, la Congrégation est en changement constant et elle laisse voir des mouvements différents dans chaque endroit. Les divers aspects ecclésiaux, sociaux, politiques, économiques et culturels de chaque réalité locale exercent une influence sur nous et sur notre mission. Là où l'Église est dynamique et en pleine croissance, nous en suivons généralement le mouvement. Là où elle connaît des difficultés, il en est de même pour nous.

En révisant les domaines où nous sommes appelés à la conversion, nous percevons mieux ces lumières qui nous montrent une Congrégation dans son ensemble pleine de vie. L'appel à la conversion est une invitation permanente qui traverse nos vies et l'histoire de la Congrégation. La foi nous invite à accepter cet effort de changement, de croissance et de transformation. L'Esprit cherche sans cesse à nous vivifier et à nous tenir pleinement en éveil comme des hommes d'espérance, constamment renouvelés dans son amour. Nous devons être des hommes de prière, d'écoute, de discernement, qui veillent pleinement attentifs (voir 1 P 5, 5-14). Nous devons être des hommes de Dieu.

Le contexte. Depuis le Chapitre général de 2010, voici certains points de référence situant le vécu des Oblats :

Certains événements de portée mondiale :

- la réalité du trafic humain, de la migration et des réfugiés pour motifs religieux, politiques, sociaux, économiques et culturels ;
- L'expansion des médias ;
- Le terrorisme : Daech, Boco Haram, etc.
- La paix à Sri Lanka après 30 ans de guerre ;
- La corruption qui affecte la stabilité et l'économie de pays ;
- La crise financière qui a conduit à la pauvreté ; au chômage ; à des villes de tentes ; aux manifestations étudiantes ;
- Le rapport de 2015 des Nations Unies sur le développement humain affirme, « en s'appuyant sur les 25 dernières années, qu'un nombre croissant de pays et d'individus se sont hissés hors de la catégorie à faible développement humain ».
 - Les peuples autochtones n'ont jamais connu auparavant une telle reconnaissance internationale de leurs droits.
 - Le réchauffement de la planète et la destruction de l'environnement.
 - La Conférence sur le changement climatique
 - Le pape François reconnu à travers le monde comme un leader important dans l'Union européenne, aux Nations Unies et dans les nombreux pays qu'il a visités.

Les événements importants dans l'Église :

- La démission du pape Benoît XVI dans un climat de tristesse dans l'Église ;
- L'élection du pape François, le premier pape originaire d'Amérique latine ;

- Le Synode sur la nouvelle évangélisation et ceux, ordinaire et extraordinaire, sur la famille ;
- Les cardinaux venant de la périphérie ;
- L'Exhortation apostolique *La joie de l'Évangile* ;
- L'Année de la vie consacrée et la lettre marquant son ouverture ;
- La lettre encyclique *Laudato Si* ;
- *Identité et mission du frère religieux dans l'Église* ;
- L'année du Jubilé extraordinaire de la miséricorde ;
- Les visites du Pape aux réfugiés, aux prisonniers, aux chômeurs, aux pauvres.

Les événements importants dans la Congrégation

A. L'animation

- Le suivi du Chapitre général : cinq appels à la conversion
- Le Triennium oblat
- Les ressources d'un partage de foi
- Aix-en-Provence: Centre international Eugène de Mazenod (comprenant beaucoup de travail administratif, financier et légal)
- Le Congrès sur le charisme oblat en contexte
- Les visites fraternelles des membres du Gouvernement central dans les Provinces, les Délégations et les Missions.
- La Postulation : béatification des martyrs Francisco Esteban Lacal et ses compagnons ; les martyrs du Laos
- La célébration du 150^e anniversaire de la naissance saint Eugène de Mazenod
- Les rencontres oblates de la jeunesse avant les Journées mondiales de la jeunesse de 2011 en Espagne, 2013 au Brésil et 2016 en Pologne.
- La vie de communauté du Gouvernement central.
- L'attention portée sur la vocation et l'identité des Frères oblates
- L'engagement pour JPIC
- Le Congrès sur la mission avec les jeunes
- Le Congrès sur la pastorale des vocations
- Les ateliers de formation: pour les supérieurs de scolasticats; les directeurs de prénoviciats.
- Le livre *La prière oblate*.
- La revue *Oblatio* et d'autres publications.
- L'Association des Instituts oblates d'études supérieures.
- Le Compagnon de mission du Service de justice, paix et intégrité de la création.
- L'Annuaire des associations oblates
- Le Supérieur général nommé membre de l'Assemblée plénière de la Congrégation pour l'évangélisation des peuples (mars 2015).

B. L'administration

- Un personnel nouveau à l'Administration générale, aux communications, à la postulation, au poste de Procureur général, au service de JPIC.
- Les sessions d'orientation pour les supérieurs majeurs.
- La formation d'un comité permanent sur les Constitutions et Règles.
- Le Comité général des Frères oblats.
- L'installation de technologies de l'information au secrétariat général.
- L'embauche de personnel laïque au secrétariat et aux finances.
- La mise à jour du Directoire de l'administration.
- La mise à jour du manuel de l'Administration générale.
- La formulation d'une stratégie de rétention.
- Les rapports annuels des divisions administratives au Gouvernement central en 2013-2014 ont connu un taux de participation plus élevé que jamais.
- La réunion intercapitulaire de 2013 en Thaïlande
- Les liens du Gouvernement central avec la maison d'Aix-en-Provence.
- Les sessions conjointes dans les cinq Régions.
- L'attention particulière accordée à certaines Provinces ou Délégations, comprenant l'animation et l'administration.
- L'élaboration d'un programme de formation pour les Frères.
- La mise à jour du directoire des étudiants diplômés de la Maison générale.
- Le directoire du Scolasticat international de Rome

C. La gouvernance

- L'élection du père Emmanuel Mosoeu au poste de Conseiller général en remplacement du père Evans Chinyemba, nommé évêque.
- La nomination de deux officiers majeurs, le Secrétaire général et le Trésorier général.
- La décision de ne pas vendre la Maison générale, mais de la rénover.
- La finalisation et l'approbation des Normes générales de la formation oblate, l'ouvrage l'Administration précédente.
- La publication de la version mise à jour des Constitutions et Règles et leur animation.
- Le document *Discerner et soutenir la mission oblate, critères et procédures*.
- La création d'un nouveau Service général des études oblates.
- Le renouvellement des statuts du Service de justice, paix et intégrité de la création.
- Les nominations de supérieurs majeurs et de membres de leur conseil, de trésoriers, de maîtres des novices, de supérieurs et d'éducateurs de scolasticat.

Le schéma de ce rapport

Les Actes du 35^e Chapitre général de 2010 soulignent l'appel à une profonde conversion personnelle et communautaire à Jésus Christ dans cinq des principaux domaines de notre vie d'Oblats : la communauté, la mission, le service du leadership et de l'autorité, la formation et la gestion des finances (p. 21-47). Le présent rapport se divise donc en cinq sections, chacune d'entre elles se divisant en trois parties comme suit :

- **La partie A** de chaque section traite des recommandations faites au Gouvernement central sur le sujet. Je présenterai ce qui a été fait au cours des six dernières années. Certaines des recommandations sont des exhortations et il est difficile d'en faire l'évaluation. D'autres ont été faites aux Provinces, Délégations ou Missions, aux communautés locales et à des Oblats en particulier; il en sera question, je l'espère, dans les rapports dressés par les Régions.

- **La partie B** de chaque section examinera alors différents aspects de la réalité actuelle dans la catégorie en révision.

- **La partie C** présentera enfin certaines occasions favorables qui s'offrent à la Congrégation au moment où elle entreprend son troisième siècle d'existence.

SECTION I

NOTRE MISSION

L'appel à la conversion dans le champ de notre mission

Les Actes du Chapitre général de 2010 abordent en premier lieu la dimension de la « communauté ». Cependant, dans le présent rapport, je commencerai par la mission en raison du thème de ce 36^e Chapitre général de 2016. La mission est l'objectif et le but, le cœur et l'âme de la vie oblate, de chaque communauté apostolique et chaque Oblat en particulier. La mission nous attire, nous procure la joie et nous met au défi de devenir ce que nous proclamons aux autres. C'est là où nous proclamons Jésus Christ aux nations, où nous sommes touchés et appelés à la conversion par la vie de ceux qui sont pauvres et les plus délaissés.

La mission couvre toute la durée de vie de l'Oblat et chaque champ de son activité. Elle implique sa vie personnelle et communautaire, ses activités pastorales et liturgiques, ses activités sociales, culturelles et économiques, sa vie spirituelle personnelle, sa formation première et continue; en d'autres mots, elle est ce qui le pousse à annoncer le message de l'Évangile de Jésus Christ aux pauvres et aux plus abandonnés, et pénétre toute son existence.

Les mots du Fondateur dans la Préface de 1818 nous brûlent le cœur : « Quelle fin plus sublime que celle de leur Institut! Leur instituteur, c'est Jésus Christ, le Fils de Dieu lui-même; leurs premiers pères, les Apôtres. Ils sont appelés à être les coopérateurs du Sauveur, les corédempteurs du genre humain; et quoique, vu leur petit nombre actuel et les besoins plus pressants des peuples qui les entourent, ils doivent pour le moment borner leur zèle aux pauvres de nos campagnes et leur ambition doit embrasser, dans ses saints désirs, l'immense étendue de la terre entière » (C et R, p. 18).

(SECTION I : LA MISSION)

Partie A – Les appels du Chapitre et notre réponse de missionnaires

Dans cette partie, j'entends revoir les tâches que la présente Administration s'est vu assigner par le Chapitre général de 2010. Voir les Actes du 35^e Chapitre général de 2010 sur la « Conversion » (p. 24-26). Voici donc ce que le Gouvernement central a fait ou a tenté de faire en remplissant le mandat qui lui a été donné.

1. « Que, dans le cadre renouvelé du projet Immense espérance, les Oblats coopèrent avec le nouveau Gouvernement central à renouveler l'animation missionnaire et à discerner de nouvelles stratégies missionnaires et les défis majeurs à relever, en collaboration avec l'Église locale, en dialogue avec les autres religieux, les Associé(e)s oblats et toutes les personnes de bonne volonté. »

Quelle a été la réponse du Gouvernement central à cet appel?

- Le Triennium a été conçu comme un instrument d'animation destiné à aider tous les Oblats et leurs associés et collaborateurs à trouver personnellement et communautairement leur propre chemin de conversion qui leur donnerait la force évangélique d'embrasser de nouveaux moyens ou stratégies missionnaires et de relever de nouveaux défis. Les ressources offertes durant ce Triennium nous ont aidés à nous préparer à célébrer le 200^e anniversaire de notre Fondation. Cet instrument a été développé avec la conviction que le renouveau de nos vies d'Oblats affecterait positivement la qualité de notre mission.
- À la suite d'une recommandation du Chapitre général de 2010, le Gouvernement central a établi le Centre international Eugène de Mazenod (CIEM) dans la maison de fondation d'Aix-en-Provence. Une communauté oblate internationale a été formée avec la mission de vivre en communauté apostolique, d'accueillir les Oblats et les laïcs pour l'animation du charisme, d'exercer un ministère apostolique dans la chapelle de la Mission, avec la possibilité de le faire aussi conjointement avec l'archidiocèse, selon la disponibilité de la communauté oblate locale. La rénovation de la résidence a été entreprise pour en améliorer l'ambiance. Cette communauté est devenue une ressource importante pour la formation continue dans la Congrégation.
- Un autre instrument d'animation missionnaire préparé pour répondre à une recommandation de ce Chapitre est le document *Discerner et soutenir la mission oblate, critères et procédures*. Cet instrument est basé sur l'idée qui sous-tendait la question adressée par le père Steckling au Chapitre général de 2010 : « Aujourd'hui, discernons-nous la volonté de Dieu dans la mission de notre Congrégation d'évangéliser les pauvres...? » En hommes de foi, nous n'ouvrons pas simplement de nouvelles maisons, de nouvelles missions ou œuvres, ni ne les fermons en nous retirant, sans procéder à un

discernement en profondeur : qu'est-ce que Dieu attend de nous, quel cri les pauvres nous lancent-ils; qui sont les pauvres dans ce contexte? Ce document sert à guider une Province ou une Délégation dans son processus de discernement pour formuler sa visée missionnaire, établir ses priorités et son plan de mission.

- Les efforts faits pour attirer l'attention de toute la Congrégation sur la réalité des Frères oblats : la création du Comité général des Oblats Frères (autrefois un comité permanent) ; la préparation d'un programme de formation pour les Frères ; les journées d'étude du Gouvernement central des journées d'étude sur la situation des Frères ; des lettres du Supérieur général sur le sujet et les interventions par la suite des Assistants généraux et des Conseillers généraux dans toute la Congrégation.
- Le deuxième Congrès sur la mission avec les jeunes qui a eu lieu à Aix-en-Provence du 12 au 17 mars 2016 nous a invités de façon très concrète à trouver de nouvelles méthodes de travail missionnaire avec les jeunes.
- Le « Directoire des Associations oblates – Partage du charisme de saint Eugène de Mazenod » a été mis à jour en mai 2016 et sert de guide dans l'animation de bien d'autres personnes qui partagent avec nous le charisme de saint Eugène, puisant pour cela dans notre riche passé. Le dernier Chapitre a encouragé les Provinces, Délégations ou Missions et les Régions à établir des liens étroits entre les Oblats profès et ceux qui nous sont associés de tant de différentes manières. Dans les Provinces ou Délégations, ces liens se sont renforcés, mais sur le plan des Régions, il semble que peu ait été fait. C'est ce que font voir les rapports des Régions.
- Le Gouvernement central a consacré beaucoup de temps à cette dimension intégrante de l'évangélisation qu'on appelle « Justice, paix et intégrité de la création ». Il l'a fait chaque session plénière et a consacré des journées entières à l'étude de ce thème dans l'une d'elles ; il a invité le cardinal Turkson pour un échange sur le sujet et beaucoup travaillé sur les statuts du Service et le « Compagnon de mission de JPIC » (jadis Vade Mecum). Tout cela a été fait dans le but de renouveler notre engagement dans ce ministère et en promouvoir l'animation dans la Congrégation. Après plusieurs années de recherche, un nouveau directeur du service JPIC a été nommé.
- Les Constitutions et Règles mises à jour ont fait l'objet d'une nouvelle édition qui a été remise solennellement lors de la réunion intercapitulaire. Cette nouvelle édition de la Règle et la réunion intercapitulaire préparatoire au Chapitre général et au Triennium ont été toutes les deux le résultat des efforts faits pour dynamiser notre vocation missionnaire à la lumière de l'appel lancé par le Chapitre général de 2010.
- Les visites des membres du Gouvernement central dans les Régions ont été faites à la lumière du thème du 35^e Chapitre. Les retraites, les réunions, les congrès, leur présence physique ou par Skype ont été des occasions de porter le message du Chapitre et son « appel à une conversion profonde personnelle et communautaire à Jésus Christ ».

2. « Que nous fassions appel aux Oblats spécialisés en missiologie et nos institutions d'enseignement supérieur pour saisir la portée des nouveaux défis de la modernité, de la sécularité, de l'inculturation et du fondamentalisme religieux, de même que la façon d'y témoigner du Règne de Dieu »

- Le Congrès international sur le charisme oblat qui a eu lieu dans huit pays différents, précisément à San Antonio (États-Unis), Mexico (Mexique), Rome (Italie), Odra (Pologne), Kinshasa (République démocratique du Congo) Cedara (Afrique du Sud) Colombo (Sri Lanka) et Manilles (Philippines) du 30 juin au 3 juillet 2015, pour étudier le charisme oblat dans le contexte des défis contemporains, nous a aidés à découvrir notre façon de témoigner comme missionnaires du Royaume de Dieu aujourd'hui.
- L'Association des Instituts oblats d'études supérieures a tenu une réunion tous les ans dans le but de planifier, de faire une évaluation et de discerner le rôle des Oblats dans toutes nos institutions de haut savoir, de partager les ressources et de créer une synergie assurant une meilleure réflexion sur la mission de la Congrégation.
- Le Service général des études oblats a contribué à renouveler l'animation de notre vie missionnaire en fondant la revue *Oblatio*, qui succède à *Vie Oblate Life*, et en assurant d'autres publications qui stimulent la réflexion sur la mission dans la Congrégation et fournit un véhicule de promotion pour les études et les écrits sur le sujet.

3. Les autres recommandations du Chapitre dans le domaine de la mission appelaient les Oblats :

- à soumettre périodiquement leur ministère au discernement de la communauté locale afin d'en faire l'évaluation et à faire de même au niveau de la Province ou de la Délégation ;
- à voir le visage du Christ dans celui des pauvres d'aujourd'hui dans le contexte de la société où nous vivons aujourd'hui ;
- à être ouverts au dialogue entre les différentes confessions religieuses et entre les religions mêmes ;
- à poursuivre, à travers toute la Congrégation, le partage des ressources, tant sur le plan du personnel que de celui des finances ;
- à discerner avec leurs supérieurs, à l'intérieur des Provinces et des Régions, les raisons pour lesquelles ils doivent « quitter la maison » pour « passer les frontières » ;
- à reconnaître que Marie fait partie intégrante de notre expérience missionnaire en étant notre mère et notre modèle.

Les divers points mentionnés ci-dessus et s'adressant aux Régions, aux Provinces, aux Délégations, aux communautés locales ainsi qu'aux Oblats individuellement sont abordés dans les rapports des Régions, des Provinces ou des Délégations.

(Section I : LA MISSION)

Partie B – L'état de la mission dans la Congrégation

En visitant la Congrégation au cours des six dernières années, deux faits concernant la mission m'ont semblé évidents.

- Le premier fait est la prise de conscience que le monde entier est un champ de mission. La Pologne catholique a pour souci de trouver le moyen d'atteindre ceux qui ne fréquentent plus les églises. Les Oblats y ont tenu une assemblée de Province sur la nouvelle évangélisation. Le Québec français catholique se demande s'il peut encore être dit catholique et on y cherche de nouvelles façons d'évangéliser aujourd'hui. En Namibie, plusieurs postes de mission s'occupent des fidèles et de nouvelles régions s'offrent à une première évangélisation à laquelle les Oblats veulent se consacrer. Au Pakistan, l'Église est en infime minorité et les Oblats sont aux côtés des chrétiens qui sont très pauvres et marginalisés. À travers l'Europe, la réalité des réfugiés requiert une réponse de notre part. En Guinée Bissau, les Oblats ont répondu à la demande des évêques qui voulaient des missionnaires pour évangéliser les régions autochtones, même si nous avons des paroisses florissantes composées de gens très pauvres. En Inde, la réalité varie, avec de grandes et petites paroisses et de nombreuses écoles ; ce sont surtout les populations tribales qui demandent le baptême. Un pèlerin à Rome est allé à la messe un dimanche et a été choqué de ne trouver qu'un petit groupe de personnes âgées dans l'église.
- On ne peut plus parler d'envoyer des Oblats en mission de l'Europe vers l'Afrique, Madagascar, l'Asie ou l'Océanie, ou encore du Canada et des États-Unis vers l'Amérique latine et les Caraïbes. L'Europe, de catholique qu'elle était jadis, est devenue une terre de mission, comme le Canada, l'Australie et les États-Unis qui ont besoin de missionnaires venant d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.
- L'autre fait relié au précédent est le passage de la vision des papes Jean-Paul II et Benoît XVI à celle du pape François. Jean-Paul II et, à sa suite, Benoît XVI ont insisté beaucoup sur la nouvelle évangélisation, mais en visant d'abord l'Europe. Devant un si grand nombre de pays catholiques où les gens avaient cessé de pratiquer leur foi d'une façon régulière, la rechristianisation de l'Europe occupait une place prioritaire. Une nouvelle évangélisation pour « sauver » l'Europe était nécessaire et cela comprenait aussi le Canada, les États-Unis et l'Australie.

Avec le pape François, issu du contexte latino-américain, l'angle est différent. Son expérience de la foi et de l'Église est différente et pourtant riche. La question est de savoir comment évangéliser partout. L'évangélisation, l'annonce du message d'amour de Dieu est toujours nouvelle et attrayante parce c'est l'Évangile. La réalité actuelle de la baisse importante de la pratique religieuse dans une grande partie de l'Europe n'est pas l'unique angle sous lequel voir l'Église.

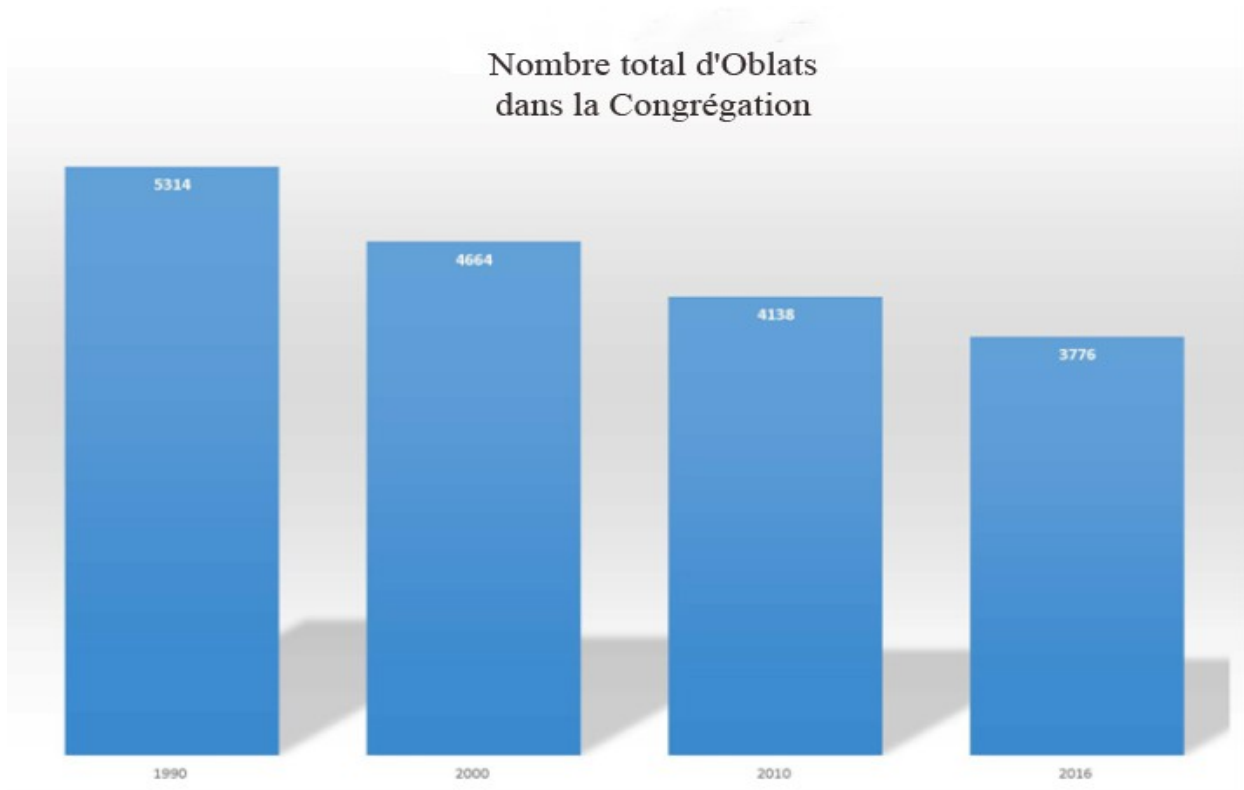
Ce qui s'est passé dans des pays jadis catholiques préoccupe certainement beaucoup, mais en jetant notre regard sur le monde entier, nous voyons les autres mouvements de l'Esprit, et, au total, nous sommes témoins d'une Église bien vivante, dynamique, dans laquelle les anciens pays dits de mission sont ceux qui envoient des missionnaires évangéliser ceux qui jadis envoyaient les missionnaires. Le pape François appelle toute l'Église à se faire disciple et missionnaire, et à annoncer l'Évangile de la joie.

Comme Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, nous avons passé six ans à chercher à ouvrir nos vies à la grâce de l'appel à la conversion. Nous avons de nombreuses raisons de croire que nous avons, dans une certaine mesure, reçu la grâce de Dieu qui nous a donné la clairvoyance, l'espoir et l'énergie nécessaire pour discerner comment mieux prendre part à la mission de Dieu dans l'avenir.

- Les Provinces ou Délégations plus jeunes et en croissance découvrent comment évangéliser aujourd'hui et où le faire ; elles comptent entrer dans de nouveaux champs de mission, à la recherche des pauvres aux multiples visages en recourant à de nouvelles méthodes missionnaires et en allant à la périphérie pour être avec eux.
- Les Provinces plus vieilles sont aux prises avec une grave diminution du personnel; elles font des efforts d'imagination pour redéfinir leur mission, établir des priorités bien précises et concentrer leur énergie sur la formation de communautés missionnaires de choix.
- Dans les plus jeunes comme dans les plus vieilles, en croissance ou en déclin, il y a des signes communs d'une aptitude missionnaire à répondre aux appels urgents qui nous sont lancés :
 - De nouvelles formes de ministères font l'objet de discernement dans des communautés oblates: "Qu'est-ce que Dieu nous demande?" est la question que l'on se pose.
 - Des communautés oblates répondent aux nouvelles situations de pauvreté, en particulier en solidarité avec les peuples autochtones, les immigrants, les réfugiés, les prisonniers, les femmes et les enfants.
 - Le ministère de justice, paix et intégrité de la création fait partie intégrante de l'évangélisation, tant dans le style de la vie de communauté que dans le ministère de l'évangélisation.
 - Le ministère s'exerce de façon inclusive, impliquant une communauté d'Oblats, des jeunes et des laïcs, travaillant ensemble dans la mission. Dans plusieurs endroits de la Congrégation, il existe un lien important entre des laïcs et des religieux qui s'inspirent du charisme oblat et s'engagent avec nous dans la mission. C'est une formule dynamique où le groupe forme équipe et communauté, chaque membre ayant la même valeur.

- Jeunes ou plus âgées, les Provinces et les Délégations ont une conscience accrue de la responsabilité que partagent tous les Oblats et leurs collaborateurs de recruter de nouveaux membres en les invitant à s'associer à nous dans notre mission tant comme religieux que comme associés.

La Congrégation connaît des signes de grande vitalité.



1. Croissance, déclin et force missionnaire dans la Congrégation

Les données présentées ci-dessus ne donnent qu'une vue partielle de la réalité. Dans son ensemble, le personnel de la Congrégation est toujours en déclin, mais, en même temps, il s'accroît de façon importante dans certaines Régions. Il est très jeune dans plusieurs endroits où on compte un bon nombre de novices et de scolastiques. Dans certaines Régions et certaines Provinces, nous vieillissons et n'avons que très peu de nouveaux membres, mais la volonté de servir les pauvres de nouvelles manières est là. C'est l'image d'une Congrégation dynamique et pleine de vie qui demeure forte et en santé dans son ensemble, et où on trouve partout une énergie missionnaire de porter l'Évangile.

Le changement démographique. Nous ressentons actuellement les effets du changement démographique dont on parle depuis des dizaines d'années. Il ne s'agit pas d'un changement à venir, mais de la situation actuelle.

- Nous avons la chance d'avoir des vocations surtout dans les pays du Sud et de l'Est, en Afrique, à Madagascar, en Asie et en Océanie, dans certaines parties d'Amérique latine et des Caraïbes, et en Pologne.
-
- L'Amérique latine, avec l'engagement récent de plus jeunes Oblats en pastorale des vocations, est une Région dont on peut attendre beaucoup dans les prochaines années : le Mexique, le Guatemala, Haïti et le Brésil ont beaucoup de vocations et l'Argentine, le Chili, le Paraguay, la Bolivie, le Pérou, la Colombie et le Venezuela offrent un grand potentiel. L'Uruguay, avec sa société fortement sécularisée, présente toujours un défi pour les vocations.
- Dans les pays du Nord et de l'Ouest, en Europe, en Amérique du Nord, dans certains pays d'Amérique latine et des Caraïbes, et en Australie, les Provinces qui étaient jadis florissantes du point de vue du personnel et des ressources financières ont actuellement très peu de vocations et éprouvent des contraintes financières croissantes en raison du nombre moindre d'Oblats au travail pouvant les soutenir et du plus grand nombre de membres plus âgés à la retraite et nécessitant des soins. La Pologne constitue une exception; elle continue d'accueillir un bon nombre de novices chaque année, d'avoir un grand scolasticat et d'envoyer des missionnaires dans le monde entier.
 - Le manque de personnel et les difficultés financières nous ont conduits à nous retirer de certaines œuvres et à fermer des résidences.
 - Des propriétés que nous n'utilisons plus ou qui étaient trop grandes pour nos besoins ont été vendues pour soutenir la Province.
 - Malgré l'orientation prise, ces Provinces demeurent financièrement très généreuses envers la Congrégation. Cela ne pourra pas continuer dans l'avenir en raison des circonstances. Dans la section consacrée à l'appel à la conversion dans le domaine de la gestion des finances, nous aborderons cette question de façon plus exhaustive.
 - Nous sommes très reconnaissants envers ces Provinces pour leur générosité à l'égard la Congrégation.
- La diminution importante de la pratique religieuse dans ces Régions constitue un défi missionnaire à relever pour nous Oblats, surtout à la lumière de la mission qu'avait entreprise saint Eugène de reconstruire l'Église. Pour faire face à la situation, nous avons l'expérience, la créativité et l'audace qui font partie du charisme oblat. Nous savons que l'Esprit saint est présent et à l'œuvre au cœur des hommes et des femmes même lorsque nous ne savons pas exactement quoi faire. Ce qui nous semble une grande indifférence à l'égard de la foi peut être un temps d'attente pour une nouvelle vie. Ce peut être une purification avant de renaître. Nous savons qu'il en est ainsi.

2. La mission des Oblats et leur présence dans le monde entier

- De nouvelles missions? Depuis le Chapitre de 2010, nous n'avons pas pris l'initiative de demander à la Congrégation pour l'Évangélisation des peuples de nous confier de nouvelles missions. Cette décision est due à la diminution de notre personnel et au défi que représente le soutien financier d'une nouvelle mission.
- Invitations à ouvrir de nouvelles missions. Outre l'invitation à prendre la responsabilité d'un vicariat à Sylher, au Bangladesh, où nous travaillons déjà, nous n'avons reçu aucune autre demande officielle d'une nouvelle mission de la part de la Congrégation pour l'évangélisation des peuples. Des invitations non officielles nous sont venues de l'Île Maurice, du Mozambique de la Tanzanie et de la Terre Sainte. Nous ne les avons pas prises en considération parce qu'elles n'étaient pas officielles.
- Notre présence dans de nouveaux pays. Certaines Délégations ont entrepris de travailler dans des pays où nous n'étions pas officiellement établis. Il s'agit d'extensions de territoire plutôt que de Missions canoniquement établies :
 - la Délégation de Madagascar à la Réunion;
 - la Délégation d'Ukraine en Russie;
 - la Délégation de Zambie au Malawi où elle se prépare à entrer.
- Nous sommes-nous retirés ? Au cours des six dernières années, la Congrégation ne s'est retirée d'aucun pays. Actuellement, nous assurons une présence minimale au Surinam et en Roumanie. Deux Oblats demeurent à Porto Rico à titre personnel.
- Renforcement des Provinces, Délégations et Missions. Au cours des six dernières années, la présente Administration a voulu renforcer le personnel de Provinces, Délégations ou Missions existantes plutôt que de chercher à établir de nouvelles missions.
 - Ce renforcement s'est fait par les obédiences données pour le Kenya, l'Uruguay, le Pérou, la Chine, l'Argentine et le Chili, le Paraguay, la Bolivie, Cuba, la Province Anglo-Irlandaise, la Province centrale d'Europe, la Province de Méditerranée, la Province OMI Lacombe du Canada, celles États-Unis et de l'Australie.
 - En envoyant des Oblats à l'étranger pour leur première obédience, j'ai cherché en particulier à identifier les Provinces, Délégations ou Missions qui ont les trois qualités suivantes :
 - un engagement à une vie de prière et de communauté apostolique ;
 - - un projet missionnaire commun ;
 - - un ministère auprès des pauvres.
 - Malheureusement, il n'est pas toujours facile de trouver des territoires qui ont ces trois caractéristiques. Nous avons encore besoin de conversion !
 - Nous avons de plus en plus de difficulté à obtenir des visas ou des permis de résidence pour les missionnaires qui passent d'un pays à l'autre.

- Le parrainage de nouvelles missions et l'enrichissement de celles que nous avons déjà. Une des questions qui se posent au sujet de la pluralité des cultures dans nos missions est celle de leur parrainage par plusieurs Provinces. Nous sommes conscients du défi que cela présente et des échecs possibles lorsque plusieurs Provinces sont responsables d'une mission. Et pourtant, une mission internationale et multiculturelle parrainée par plusieurs Provinces peut porter de bons fruits si le projet est bien monté et suivi.
- En ce qui concerne la restructuration de Provinces, la présente Administration a soutenu les initiatives qui sont venues des membres. Ce sont les suivantes :
 - La Province de Méditerranée constituée des Provinces d'Italie et d'Espagne, en 2012 ;
 - La Délégation centrale du Brésil intégrée à la Province du Brésil, en 2015.
- Les Provinces en cours de restructuration :
 - l'Argentine-Chili, le Paraguay et l'Uruguay pourraient former une nouvelle province, peut-être en 2017 ;
 - la Province centrale d'Afrique du Sud, la Province du Natal et la Province du Nord d'Afrique du Sud pourraient former une nouvelle province, peut-être en 2017.
- La question des Provinces oblates en déclin fait l'objet de fréquentes discussions chez les Oblats. Ceux des Provinces ou Délégations fondées par des missionnaires provenant d'une Province actuellement en déclin expriment souvent leur profond désir de faire quelque chose pour revitaliser la mission des Oblats là où nous sommes en train de disparaître et, en vérité, la présence même de l'Église connaît le même sort. Certaines congrégations ont formé des communautés multiculturelles mixtes dans des provinces en profond déclin. Avec une bonne préparation de la part de chacun et un suivi soigné, l'expérience a été bonne.
 - En dialogue avec les Provinces ou Délégations qui n'ont pas de vocations actuellement, est-ce qu'il n'y aurait pas lieu de réfléchir, sur le plan de la Région ou de la Congrégation, à la possibilité de concevoir un projet ou une approche missionnaire pour ces régions ?

3. Le personnel pour la mission

Les missions étrangères font partie de l'héritage des Oblats. Les chiffres illustrent ce qui se passe. Le défi du personnel existe partout, qu'il n'y ait qu'une profession perpétuelle tous les trois ans ou cinq chaque année.

Je voudrais, en premier lieu, exprimer ma gratitude envers les Provinces et les Délégations qui ont partagé un ou plusieurs membres de leur personnel en vue des missions étrangères. Même de très petites Provinces, Délégations ou Missions ont courageusement et généreusement partagé une de leurs peu nombreuses vocations avec une autre mission. En voici un exemple extraordinaire, celui de la Mission de Corée du Sud avec cinq Oblats seulement. Elle a accepté

d'envoyer l'un de ses membres d'origine coréenne au Kenya pour sa première obédience. Elle n'a pas donné de son surplus, mais de son nécessaire même.

Cette année, la Province des Philippines a offert trois diacres aux missions étrangères pour marquer le 200^e anniversaire de la Congrégation et exprimer sa gratitude pour tout ce qu'elle a reçu des autres Provinces au cours des ans. Le principe de la « générosité demazenodienne » s'est traduit dans la foi par un partage généreux des ressources. Bénédiction sur bénédiction nous attendent lorsque nous partageons du mieux que nous pouvons nos ressources personnelles.

Ce principe s'applique aussi à la campagne de solidarité dont il sera question plus loin dans la section sur la gestion des finances. À ceux qui donnent, il sera donné encore plus.

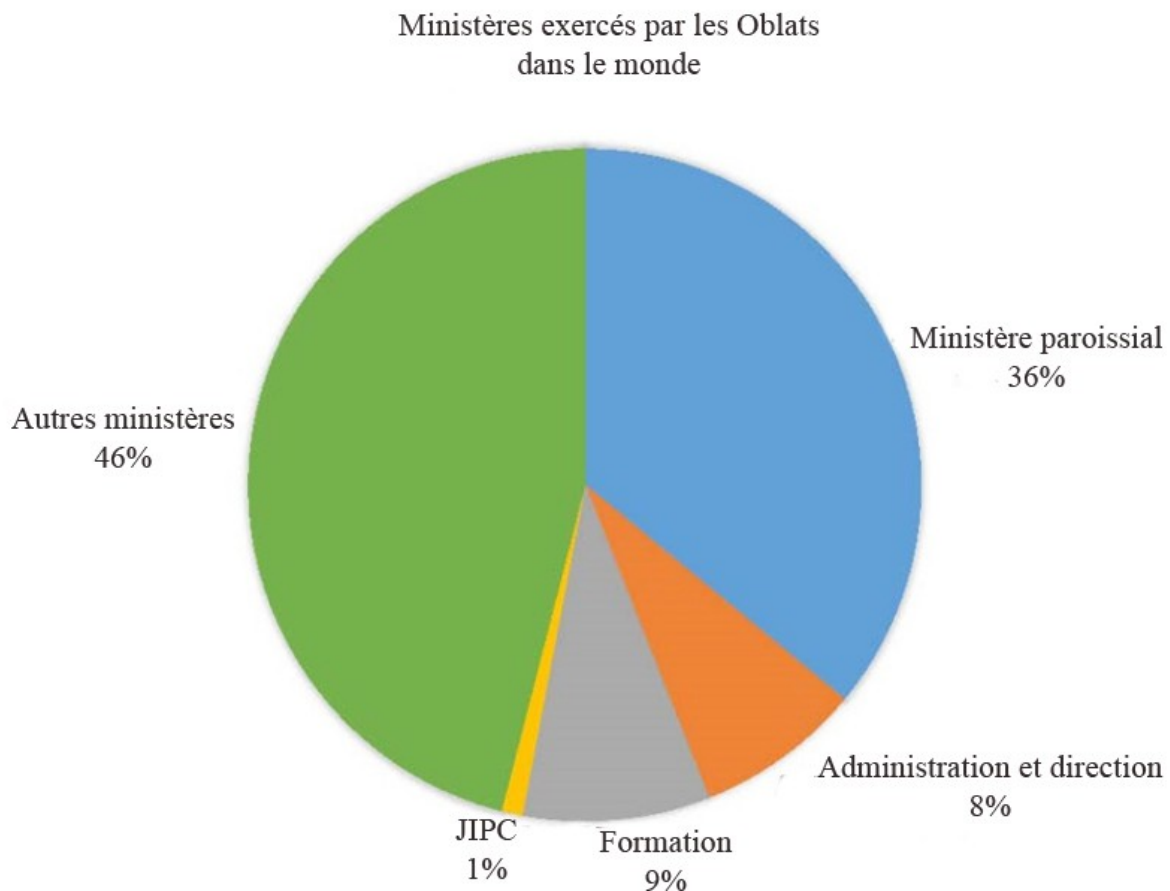
4. La mission dans le monde oblat d'aujourd'hui

- Les pauvres et les plus délaissés. Nous sommes présents aux pauvres de nombreuses façons à travers le monde, dans des endroits difficiles et dangereux. Je suis fier des Oblats. Dans les quartiers risqués des grandes villes, dans les campagnes éloignées d'accès difficile, sur des îles et dans des montagnes, dans des déserts et des jungles, les Oblats sont en mission. Là où il y a peu de nourriture, pas d'eau ni d'électricité, je trouve des Oblats. Là où il y a danger de mort parce qu'ils sont des missionnaires catholiques, les Oblats vivent dans la confiance et la joie, assurant un service généreux.
- Nous vivons dans la fidélité à l'appel de saint Eugène d'être avec les pauvres et nous devons continuer de l'être à notre charisme d'évangéliser les pauvres et les plus délaissés. Nous ne pouvons pas nous contenter de ce que nous faisons et dormir tranquilles parce que nous en faisons tellement. Nous devons continuellement lutter pour être fidèles à notre charisme missionnaire, être à l'écoute et découvrir quels sont les pauvres dont la condition réclame à grands cris le salut. Les Chapitres précédents nous ont appelés à reconnaître les visages des nouveaux pauvres dans le contexte d'aujourd'hui et de franchir les frontières dans une approche missionnaire. Notre charisme doit nous conduire à l'avant-garde des grands défis missionnaires.
 - Les économiquement pauvres, les victimes du système financier mondial sont soutenues par les Oblats de bien des façons : dans la recherche de la nourriture, des soins de santé, l'accès partout à des écoles et à d'autres formes d'éducation pour les enfants et pour les pauvres ; en aidant les pauvres à s'organiser pour faire valoir leurs droits à travers toutes sortes d'organismes, de clubs, de coopératives, de caisses d'économie, de petites entreprises commerciales ; par l'aide juridique pour les femmes, les réfugiés, les migrants, les enfants, les victimes de la guerre ; la défense des droits de la personne ; l'accompagnement spirituel et psychologique pour tous ceux mentionnés ci-dessus et pour les familles ; des groupes de soutien pour répondre à toutes sortes de besoins.
 - Présent au cœur de toutes ces œuvres d'assistance aux pauvres, le charisme oblat nous appelle à assurer une qualité de présence qui nous définit comme

missionnaires proches des pauvres. Cette proximité avec les pauvres, nous donne, à nous comme hommes de foi, de l'espoir et un sens à nos souffrances. C'est du fond du cœur que nous proclamons la Bonne Nouvelle. Nous découvrons que bien souvent les pauvres chez lesquels nous sommes envoyés sont pour nous source d'espérance et de sens à la vie.

➤ Dans notre Région, qui sont aujourd'hui les pauvres et les plus délaissés ?

○ La mission et le ministère paroissial.



Bien qu'il soit difficile de connaître le pourcentage exact d'Oblats qui travaillent dans plusieurs types de paroisses dans le monde, je puis affirmer qu'il s'agit de notre principal ministère. C'est un travail missionnaire valable pour les Oblats et c'est un lieu privilégié d'évangélisation. Nous nous engageons à desservir des paroisses dans l'esprit de notre charisme, en voyant toujours à ce que notre vie et notre travail en paroisse reflètent notre identité missionnaire oblate. Nos paroisses doivent être missionnaires. Le Fondateur ne voudrait rien de moins et, de nos jours, le pape François lance le même appel.

➤ Les valeurs oblates. Dans le ministère paroissial, les tâches pastorales habituelles sont imprégnées des valeurs oblates : la proximité des pauvres, la recherche de

ceux que ne rejoint pas la vie paroissiale ; le développement du rôle des laïcs ; une pastorale des jeunes dynamique ; des efforts favorisant l'œcuménisme ou, selon les circonstances, le dialogue entre les religions ; l'intégration du ministère de justice, paix et intégrité de la création au ministère paroissial ; l'évangélisation des gens par la proclamation de la Parole ; l'approche des personnes qui ne fréquentent pas l'église ; la pastorale des vocations, etc. L'Oblat qui travaille en paroisse va vers les pauvres et les connaît.

- La paroisse comme base d'apostolat. Dans plusieurs Provinces, Délégations ou Missions, la paroisse sert de base pour un certain nombre de ministères que des Oblats qui n'y sont pas assignés exercent : l'aumônerie de prison, l'éducation à différents niveaux, la prédication de la Parole de façons innovatrices, les activités de justice, paix et intégrité de la création, la pastorale des jeunes, les médias et le dialogue avec d'autres chrétiens et des non-chrétiens. Les Oblats qui vivent dans une communauté apostolique ayant pour base une paroisse se soutiennent les uns les autres dans leurs différents travaux d'apostolat. Trouver le temps de former une communauté et d'en approfondir l'esprit est un défi réel, mais là où les Oblats s'y sont engagés, cela fonctionne. Il existe des exemples merveilleux de communauté apostolique à travers le monde.

- Là où les Oblats ont fondé l'Église locale

Là où nous avons fondé l'Église et participé à sa croissance, nous avons souvent été perçus comme des prêtres de paroisse. Parfois, nous nous sommes nous-mêmes vus comme tels et avons perdu notre capacité missionnaire de répondre à de nouveaux besoins.

- Nous trouvons difficile de laisser des paroisses lorsqu'il y a des prêtres diocésains pour nous remplacer. J'ai vu des Oblats se plaindre d'être remplacés dans de « bonnes paroisses » par des prêtres diocésains. Cela soulève communément trois préoccupations :
 - Nous avons peur de remettre des paroisses parce que nous ne savons pas quoi faire en dehors de la structure paroissiale.
 - Laisser des paroisses constitue souvent un défi pour nos finances puisque nous dépendons du soutien des paroisses.
 - Nous nous sentons méprisés et heurtés lorsque des évêques nous retirent d'une paroisse sans nous consulter après des années de service.
- Lorsque nous voyons une Église locale grandir, nous devrions remercier Dieu d'avoir si bien établi une Église diocésaine que son clergé peut nous remplacer. Dans ce sens, la diminution du nombre d'Oblats n'est pas entièrement négative, parce que le nombre des prêtres diocésains s'accroît. Nous avons accompli de si grandes choses en établissant l'Église locale.
- Dans plusieurs Églises locales, la générosité accomplie des Oblats de Marie Immaculée, qui ont donné gratuitement tellement à l'Église durant des années de service dévoué, de propriétés, d'édifices et d'argent, est aujourd'hui souvent

oubliée ou inconnue. Notre générosité n'a jamais été voulue pour être connue et nous n'avons jamais rien attendu en retour, ou de la reconnaissance pour ce que nous avons fait. Nous vivons avec la certitude que Dieu, qui voit tout dans le secret, saura nous combler de ses bénédictions.

- Là où nous sommes remplacés, nous avons une chance merveilleuse de recommencer dans la fidélité à notre charisme. Dans un esprit missionnaire, nous allons à la découverte des nouveaux visages des pauvres auxquels nous pouvons aller annoncer la Bonne Nouvelle. Nous pratiquons ensemble le discernement en comptant sur l'audace, l'énergie et la créativité de saint Eugène pour nous inspirer, quels que soient notre âge, notre nombre ou nos craintes... Certaines Provinces entrevoient des façons nouvelles et prophétiques d'aller vers les plus délaissés.
- Les questions financières ne peuvent pas être ignorées. La section sur la gestion de nos finances soulève celle du besoin de trouver de nouvelles façons de soutenir la mission et de la responsabilité de chaque Oblat d'être vigilant là-dessus.

Nous devons redécouvrir notre identité de consacrés et de missionnaires, et ne pas nous voir avant tout comme des prêtres de paroisse. Les Frères oblats nous le rappellent.

○ La conversion de la visée missionnaire

Une dimension de l'appel à la conversion porte sur le changement de notre conception du ministère. Nous devons faire l'évaluation de nos paroisses pour savoir si elles sont missionnaires. Dans certains endroits, nous ne faisons qu'entretenir des paroisses, comme d'autres œuvres d'ailleurs, sans visée missionnaire ou caractère oblat. Trop souvent, j'entends des Oblats dire : « Nous sommes dans cette paroisse depuis 80 ans et les gens ne savent même pas qui nous sommes ou encore quelque chose des Oblats. »

La vie en paroisse peut être très occupée et active, mais elle peut devenir source de confort en ne s'occupant que de ceux qui ont déjà la foi. Avec son rythme de vie et ses activités exigeantes, la paroisse peut ne plus voir sa mission de se demander qui sont les pauvres et ceux que la vie ordinaire de la paroisse ne rejoint pas. Nous pouvons trop aisément nous contenter du fait que les gens viennent à nous et demeurer pris par les fonctions habituelles de la paroisse. Un supérieur majeur peut être trop préoccupé tout simplement de trouver des Oblats pour pourvoir des postes en paroisse et, parfois, pourvoir à des postes pour une seule personne. Il n'y a pas de plan missionnaire d'élaboré pour servir de guide. Il s'ensuit un malaise, une déception profonde et une crise d'identité parmi les Oblats.

- Un témoignage prophétique. La Mission de Corée du Sud est remarquable. Les Oblats n'ont la responsabilité d'aucune paroisse. L'Église diocésaine est forte et n'a aucun désir de confier à des religieux la responsabilité de paroisses. (Il est décevant de constater que l'Église locale en Corée n'apprécie pas à leur juste valeur le charisme et la contribution spécifique des religieux.) Avec débrouillardise, les Oblats en Corée ont trouvé les pauvres et aident l'Église à en

prendre conscience : les pauvres, les gens de la rue, les réfugiés, les jeunes sans-abri et les migrants. (Dans certains pays, nous n'avons pas de paroisses en raison du contrôle du Gouvernement. Je ne les mentionne pas dans ce rapport par crainte de représailles.)

- Les besoins de l'Église. Dans certaines parties de la Congrégation, où il y a un manque crucial de prêtres, des évêques nous demandent avec insistance de combler des besoins pastoraux ordinaires. On doit pratiquer ici un discernement sage. Nous ne pouvons pas renoncer au charisme qui nous a été donné d'annoncer l'Évangile aux pauvres et à ceux que les structures ordinaires de l'Église rejoignent le moins.
- Disponibilité et service. Plusieurs Oblats plus âgés font de la suppléance dans des paroisses et des couvents dans ces régions. Il s'agit d'un véritable service rendu à l'Église locale. Merci !
- Comment pouvons donner à des paroisses oblates une visée missionnaire qui les porte à aller vers les pauvres et à répondre à leurs besoins courants ?

○ L'identité missionnaire

Durant la réunion intercapitulaire de 2013, le souci de « l'identité » a occupé une place prépondérante. Des sept thèmes suggérés pour le Chapitre général, quatre portaient sur l'identité : « L'identité religieuse et la mission auprès des pauvres » (deux groupes) ; « De nouveaux Oblats pour une mission renouvelée et à jour » ; « Une nouvelle identité missionnaire oblate ». Quatre groupes désiraient aussi que le thème du Chapitre porte sur les pauvres et le vœu de pauvreté. La question de l'identité est aussi apparue dans les réponses à l'enquête menée par la Commission pré-capitulaire.

Si la question de l'identité nous préoccupe, elle n'est cependant pas bien définie. Elle porte sur deux dimensions importantes de notre vie oblate:

- Le contenu oblat : la connaissance de la Préface ; les Constitutions et Règles, le Fondateur ; l'histoire oblate et le charisme ; la dévotion à Marie ; les bienheureux Oblats ; la prière, les coutumes et les traditions oblates ;
- Les préoccupations des Oblats concernant la mission qui est au cœur de notre action : les pauvres, comment évangéliser aujourd'hui ; les nouvelles formes de la mission ; notre vie centrée sur l'annonce de la Parole ; la communauté apostolique ; la proximité avec les gens ; le style de vie simple et JPIC.

Le fait que des Oblats désirent discuter de notre identité et la vivre de façon plus authentique est un signe de l'action de l'Esprit. Ces deux dimensions, la spiritualité oblate et l'engagement missionnaire en faveur des pauvres, sont des éléments nécessaires à une identité positive et saine.

- Je crois que l'intérêt manifesté pour le charisme oblat, nos origines, la vie des Oblats et l'histoire de l'évangélisation missionnaire dans le monde n'a jamais été aussi fort chez les Oblats ainsi que chez les jeunes et les adultes, laïques et consacrés, associés par le charisme. Notre charisme génère un grand intérêt, des études et une réflexion spirituelle. Nous sommes très reconnaissants envers le Centre international Eugène de Mazenod d'Aix-en-Provence, le Service général des études oblates, les établissements oblats d'éducation et divers Oblats pour leur travail remarquable et l'aide qu'ils nous apportent dans l'approfondissement de notre connaissance et notre compréhension du charisme. Ces ressources servent à animer les Oblats en mission dans le monde, à nous rapprocher des pauvres, à renforcer notre vie en communauté apostolique, à nous encourager à vivre plus simplement et à approfondir notre expérience de la prière.

Il est légitime pour nous de craindre d'être trop centrés sur notre identité et qu'elle puisse faire l'objet d'une discussion théorique qui nous replie sur nous-mêmes en nous éloignant de notre mission et de notre engagement envers les plus délaissés. Je vous invite, pourtant, à demeurer sur le sujet en vous demandant pourquoi nous sommes préoccupés de notre identité à cette étape de notre histoire. Cela pourra servir de point de départ pour une discussion plus ample sur la mission et le raffermissement de notre vie de missionnaires.

L'effort fait pour de comprendre ce souci d'identité nous amène à nous questionner sur la mission avec la possibilité d'enflammer notre zèle :

- Les Oblats vivent en communauté apostolique. Il est frappant de constater que les cinq prêtres diocésains qui se sont réunis le 25 janvier 1816 aient eu pour première raison de fonder les Missionnaires de Provence, le désir de la communauté (voir Michel Courvoisier, *Les origines des Missionnaires Oblats, 1812-1818*, 2015). Une source importante de perte d'identité ou de confusion tient au manque de véritable communauté apostolique, au fait de vivre seul, de vivre ensemble sans relations authentiques, de l'absence de prières ou de repas communautaires, etc. Lorsqu'un Oblat n'a pas relations significatives avec sa communauté et n'est qu'un simple pensionnaire dans la résidence, il y a crise d'identité.
- Les pauvres nous aident à découvrir ce que nous sommes. Lorsque notre vie n'a qu'un lien faible avec les pauvres, les plus délaissés, les oubliés et les rejetés, c'est notre identité d'Oblat qui en souffre. Si nous sommes étrangers aux périphéries et ne sommes pas en relation avec ceux qui souffrent, nous n'avons pas l'impression d'être Oblat. Lorsque nous ne luttons pas pour la justice avec les marginaux et les opprimés, nous ne savons pas qui nous sommes. Il n'y a pas de problème d'identité lorsque nous sommes au milieu des pauvres dans les endroits les plus difficiles !
- Nous avons besoin d'une visée missionnaire. Les Oblats éprouvent un manque d'identité ou en ont une d'ambiguë lorsqu'une Province, une Délégation ou une

Mission n'a pas de visée missionnaire pour donner un élan à ses membres et à ses œuvres apostoliques. Sans priorités missionnaires ou de stratégies pour la guider, elle n'a pas d'identité. Elle engendre de la complaisance et de l'inertie lorsque sa mission est constituée d'un ensemble de ministères communs sans aucun critère pour le choix des œuvres, sans évaluation continue, avec peu de soucis pour ce que vivent actuellement les pauvres, etc. Les Oblats sont insatisfaits parce qu'ils reconnaissent qu'ils ne font que remplir un vide lorsqu'on les mute d'un poste à l'autre.

- Le sens d'appartenance fait partie de l'identité oblate. Lorsque le lien avec la mission de la Congrégation est fragile ou non existant, il y a difficulté avec l'identité. Une insistance à outrance sur sa propre mission tout comme un sens individualiste et privatisé du ministère affaiblit l'identité oblate. Le sentiment grandissant que tout nous est dû est étroitement lié au faible sens d'appartenance. Il est inquiétant de constater que moins un Oblat a un sens d'appartenance à la Congrégation et se donne à elle, plus il attend et exige d'elle ! Lorsque cet esprit prévaut dans une Province, une Délégation ou une Mission, les Oblats ne se reconnaissent plus et perdent le moral.
- Le travail est une dimension de la vie missionnaire. Lorsque le travail a régulièrement préséance sur la vie fraternelle, la prière, la contribution à la bourse commune, etc., nous ne savons plus qui nous sommes vraiment. Lorsque le travail pastoral ou professionnel définit un Oblat et qu'il n'y a plus de lien avec la mission collective, l'identité devient un problème.

Reliée à tout cela, il y a la situation de celui qui se retire ou qui est malade. Des Oblats se sentent coupables et inutiles parce qu'ils ne travaillent pas. Ceux qui sont malades ou qui, en raison de leur âge, ne peuvent plus exercer un ministère actif demeurent de vrais missionnaires. Ce n'est pas le travail qui fait de nous des missionnaires ; c'est notre condition d'être envoyés, notre vœu d'obéissance, que ce soit dans une mission très éloignée ou dans une résidence pour ceux dont le ministère est réduit.

- Nous sommes des missionnaires et des religieux. Les prêtres diocésains ont un charisme particulier pour répondre aux besoins pastoraux ordinaires de l'Église. Notre charisme missionnaire est différent, mais parfois nous nous identifions davantage à un certain style de vie diocésain. Lorsque cela se produit, notre esprit missionnaire oblat est perdu et notre identité confuse. Nous ne sommes pas ce que nous devrions être. Cela se voit dans notre ministère et notre façon de vivre : préférer vivre seul, exercer un ministère personnel qui nous empêche de collaborer aux priorités de la Province, de la Délégation ou de la Mission et nous rend « intouchables », financièrement autonomes, avec un style de vie aisé, en désirant être curé ou patron, avec une « bonne paroisse », etc. C'est un problème d'identité.
- Les Frères oblats. Notre identité est sérieusement compromise lorsqu'une Province n'a pas de vocations de Frères et n'est pas intéressée par les nombreuses

contributions que peuvent faire les Frères à la vie et à la mission des Oblats. Tragiquement, on a envoyé des Frères en mission sans aucune préparation et ils ont été reçus froidement par des pères qui sont incapables de les accueillir et de comprendre leur rôle. Nous souffrons d'une crise d'identité lorsque nous ne nous voyons que comme des curés et ne comprenons pas le sens de la vocation des Frères oblats.

- L'unité de la Congrégation. L'esprit de famille et l'union des cœurs et des esprits étaient un désir fréquemment exprimé par le Fondateur. Lorsque je me suis adressé à la Réunion inter-capitulaire d'avril 2013, j'ai fait appel à cet esprit d'unité comme celui d'une famille. La tendance pour les Provinces, Délégations ou Missions est de devenir trop autonomes, de perdre le lien les unes avec les autres et avec le Supérieur général et son conseil. Nous pourrions tendre à former une vague confédération d'entités autonomes. C'est peut-être la faiblesse de notre identité et de notre sens d'appartenance qui nous fait sentir moins unis. Au contraire, c'est peut-être parce que nous nous sentons moins comme une famille et plus comme une grande institution ou organisation que nous avons une identité faible et que notre sens d'appartenance est minime.
- Le caractère multiculturel et l'identité. Les Provinces, Délégations et Missions qui connaissent la mixité culturelle ont souvent une meilleure identité missionnaire lorsqu'elles s'approprient de façon créative les richesses de la diversité. Celles qui n'ont qu'une culture peuvent avoir tendance à se replier sur elles-mêmes et se perdre dans des difficultés internes. Il y a un danger sérieux de perdre l'esprit et l'identité missionnaires de notre Congrégation lorsqu'on ne s'ouvre pas aux diverses cultures.
- Postes et statut. Le désir d'obtenir un poste, de devenir pasteur d'une paroisse, principal d'une école, directeur d'un service pastoral, supérieur d'une grande communauté, vicaire général, provincial, etc. est le reflet d'une ambition personnelle et non d'une vie missionnaire. Le désir d'être à la tête est aussi relié avec l'insistance tenace à faire des études supérieures, non pour les besoins de sa Province, mais pour se distinguer personnellement et s'assurer d'un poste plus prestigieux. C'est aussi lié au désir de salaires que l'on désire garder pour soi. Cet esprit trouble l'identité avec peu ou pas de sens d'appartenance à la Congrégation. La personne nous quitte facilement si elle n'atteint pas son but.
- La façon dont nous parlons de nous-mêmes révèle quelque chose de notre identité. Dans ma lettre à la Congrégation pour le 17 février 2014, j'écrivais à propos de l'usage de l'expression « Pères Oblats » qu'il s'agissait d'une façon erronée de nous identifier. Il y a d'autres lapsus qui révèlent entre nous de l'ambiguïté sur notre identité :
 - Souvent nous parlons des missionnaires en nous référant aux Oblats qui ont quitté leur pays d'origine pour aller au loin. Cela laisse entendre que

les Oblats qui demeurent chez eux ne sont pas des missionnaires, ce qui n'est évidemment pas vrai.

- Dans un cas différent, nous entendons parfois un Oblat dire : « Lorsque j'étais un missionnaire... », alors que, maintenant, comme trésorier, il ne se considère pas missionnaire, mais quelqu'un qui ne fait « que du travail de bureau ». Cela aussi n'est pas vrai.
- Une autre attitude subtile qui révèle une incompréhension de la mission est de déclarer que les Oblats qui partent d'Europe pour l'Asie sont des missionnaires, alors que l'Oblat d'Asie qui va en Amérique du Nord n'est pas dit missionnaire, et surtout nous ne disons pas « qu'il s'en va en mission ».

- La croix oblate. Dans certains endroits, les Oblats sont reconnus à leur grande croix de mission. C'est un symbole frappant de notre identité ; même la petite croix que nous portons sur notre habit clérical ou laïque est souvent reconnue par le clergé et les laïcs. Les symboles physiques ont leur importance. C'est encore le sens le plus profond de la croix qui révèle notre véritable identité et c'est ce que nous cherchons. Notre identité est avant tout en Jésus Christ et dans l'expérience du salut par la croix. Au Chapitre général de 2010, le défunt cardinal Francis George, o.m.i., nous a parlé avec respect du thème adopté d'une conversion profonde personnelle et communautaire à Jésus Christ. Il nous a dit que ce choix du Chapitre était prophétique et que nous devons nous rappeler que la conversion à laquelle nous sommes appelés comme Oblats est une conversion à Jésus Christ crucifié.

- Comment pouvons-nous affermir notre identité oblate, non en étant fermés ou centrés sur nous-mêmes, mais dans une saine référence aux autres, surtout les pauvres, et dans notre façon d'accomplir la mission ?

○ La pastorale des jeunes

Le Fondateur entreprit son ministère auprès de la jeunesse au plus tard en 1813. Il a consacré beaucoup de temps à cette œuvre qui lui a donné des vocations. Ce ministère a été considéré comme traditionnel dans les Constitutions et Règles de la Congrégation jusqu'à 1966. Il n'est ensuite disparu des Constitutions et Règles que pour réapparaître à la Règle 7b lors du Chapitre général de 2004. Les recommandations que celui-ci a faites sur la mission auprès des jeunes valent toujours. Un premier Congrès sur la pastorale missionnaire des jeunes a eu lieu en 2008 et, cette année, un deuxième est venu marquer le 200^e anniversaire de la Congrégation.

- Dans diverses parties du monde, un nouveau genre de ministère auprès de jeunes a fait son apparition, avec un caractère oblat bien distinctif. Des jeunes trouvent leur inspiration dans le charisme oblat et s'y rattachent. Notre façon de vivre et d'accomplir notre mission avec les pauvres les attire. Certains d'entre eux

choisissent de s'unir à la famille oblate à titre d'Associés ou même de devenir Oblats profès.

- Les Rencontres internationales de la jeunesse oblate précédant les Journées mondiales de la jeunesse ont permis aux jeunes d'approfondir leur expérience oblate de même que leur travail dans les Régions et les Provinces, Délégations ou Missions. Les Oblats ont peu à peu découvert chez les jeunes la capacité d'évangéliser et de le faire dans l'esprit missionnaire du charisme oblat.
 - Les Oblats ont découvert que les jeunes sont les meilleurs missionnaires auprès des autres jeunes et qu'ils ont aussi la capacité d'exercer d'autres formes d'approche missionnaire. Nous utilisons l'expression « mission avec les jeunes » pour souligner le fait que les jeunes eux-mêmes sont des protagonistes de la mission et non seulement les destinataires de l'évangélisation et de la catéchèse.
 - En mars 2016, le second Congrès sur la pastorale missionnaire des jeunes a eu lieu à Aix-en-Provence et les laïcs qui y étaient ont présenté au Gouvernement central et à la Congrégation un ensemble important de propositions à soumettre au Chapitre général. C'est le fruit d'un mouvement de l'Esprit saint et un merveilleux don fait à la Congrégation.
- Avons-nous bien entendu l'appel venant de ce second Congrès sur la pastorale des jeunes ? Comment pouvons-nous soutenir cette pastorale ?

○ Le ministère de justice, paix et intégrité de la création

Les Oblats sont engagés dans le ministère de justice, paix et intégrité de la création comme faisant partie intégrante de l'évangélisation. Même s'il a été adopté par nos Constitutions et Règles dès 1980, à la suite d'une décision prise par le Chapitre général et approuvée par le Saint-Siège, plusieurs Oblats éprouvent des difficultés ou manifestent de la résistance à intégrer ce ministère dans leur vie et leur travail missionnaire. Nous avons besoin de conversion pour comprendre comment il fait partie du message évangélique. L'évangélisation des plus délaissés exige que nous nous soucions de ce qui engendre la pauvreté, des situations de violence et de guerre à l'origine des migrations et des réfugiés, des violations des droits de la personne, des effets de l'économie, du système politique qui peut être une façon de changer la société, du besoin de voir la terre comme un lieu que l'on habite et dont il faut prendre soin, etc.

Dans certains pays, les préoccupations de JPIC sont dangereuses aux yeux du Gouvernement et les Oblats procèdent prudemment. Dans d'autres régions du monde oblat, le souci de JPIC est vu par erreur comme le travail de quelques oblats spécialisés ou comme une préoccupation profane qui ne fait pas partie de l'évangélisation. Dans notre visée missionnaire, nous sommes appelés à intégrer plus profondément le souci de justice, de paix et d'intégrité de la création à notre prédication de l'Évangile, notre spiritualité, notre vie communautaire, à notre formation première et continue et dans la piété populaire. Une telle intégration nous aidera à évangéliser

intégralement, en allant, au-delà de la pratique où les pauvres sont les premiers récipiendaires de la charité, jusqu'à ce que les pauvres soient habilités comme agents de leur propre libération.

5. Les obédiences et les contrats



Depuis un certain temps, la Congrégation appelle les Oblats à franchir les frontières et à refléter ainsi une dimension de notre esprit missionnaire. Cela se fait par les obédiences reçues du Supérieur général et par les contrats passés entre supérieurs majeurs. Ces obédiences et ces contrats n'ont pas pour but de maintenir uniquement le bon ordre ou d'observer les procédures administratives. Ces procédés sont, en effet, importants dans nos vies, mais ils ont aussi un sens plus profond.

- Obédiences. La première obédience est donnée à la fin de la formation première par le Supérieur général qui a reçu une lettre de celui qui a terminé sa formation après le noviciat.
 - Le Supérieur général consulte le supérieur majeur de l'Oblat, le Conseiller général de la Région, ses éducateurs et peut-être d'autres Oblats qui le connaissent.
 - Trop souvent, le supérieur majeur n'est préoccupé que du cadre de sa Province et néglige de prendre en considération les besoins de la Congrégation.

- De même, le jeune Oblat n'envisage généralement qu'un ministère particulier à l'intérieur de sa Province et de sa Délégation. La lettre demandant une première obédience n'est qu'une formalité et se termine par une courte phrase disant qu'il est disponible pour toute mission où je pourrais l'appeler.
- J'ai été mis au défi par le Gouvernement central et par les supérieurs majeurs à la réunion intercapitulaire de 2013 d'être plus courageux et plus missionnaire dans l'affectation de jeunes Oblats à des territoires autres que celui de leur Province ou Délégation d'origine.

L'obédience du Supérieur général doit nous inciter à vivre plus consciemment et plus profondément l'esprit de la mission, de la vie religieuse et de l'obéissance. Ce doit être un geste qui signifie que notre Congrégation constitue une seule famille et que nous allons comme missionnaires là où on a le plus besoin de nous. L'obédience est traditionnellement un acte à portée missionnaire, spirituelle, psychologique et juridique qui, au nom de l'Église, donne à l'Oblat le mandat d'annoncer l'Évangile.

○ Les contrats se passent de différentes façons et pour des raisons diverses.

- Le Chapitre général de 2010 a statué qu'un Oblat ne pouvait demeurer qu'un an en dehors de sa Province sans demander l'autorisation du Supérieur général, sauf pour des fins d'études (voir R 137b). Un contrat ne peut donc être signé pour plus d'un an sans la permission du Supérieur général.
- Parfois, le contrat est signé par un supérieur majeur pour une longueur de temps bien déterminée et un service précis. Parfois, cela peut s'avérer nécessaire lorsqu'on a, par exemple, besoin d'un Frère ingénieur pour un projet précis à réaliser dans une autre Province. Un éducateur peut être requis pour peu de temps dans une autre Province afin d'y remplacer un Oblat qui se prépare à devenir éducateur.
- D'autres fois, on peut passer un contrat entre supérieurs majeurs pour une période d'essai afin de voir si un Oblat est capable de s'adapter à une autre Province ou Délégation. S'il en est capable, il demandera alors une nouvelle obédience au Supérieur général. Dans ce cas, une année est suffisante pour en arriver à une décision.
- Dans d'autres cas, un Oblat demande à un supérieur majeur de passer un contrat pour un essai dans une autre mission pendant un certain temps et pour diverses raisons. Parfois ce sont pour de bons motifs, mais d'autres fois, pour des motifs qui ne concordent pas avec la vie religieuse :
 - un projet d'études personnel pour obtenir un diplôme ;
 - fuir pour avoir un style de vie plus libre loin d'un supérieur ou de l'organisation de sa Province ;
 - chercher des débouchés personnels ;
 - et même un gain financier pour lui-même.

- Les missionnaires sous contrat ont un engagement limité dans une Province, une Délégation ou une Mission et ne s'impliquent pas dans la mission autant que s'ils y étaient affectés d'une façon permanente.
 - L'intérêt porté à la connaissance de la culture, de l'histoire du peuple et de l'Église, et l'énergie mise à s'engager dans le processus d'acculturation sont restreints et superficiels lorsqu'on est sous contrat.
 - L'Oblat se demande d'une année à l'autre s'il va demeurer ou si on le veut encore ?
 - Les activités du missionnaire se réduisent habituellement à l'administration des sacrements sans engagement missionnaire plus poussé.
 - Les contrats laissent entendre subtilement que le travail de la mission est le seul aspect important de notre vie religieuse : l'importance de l'appartenance à une Province, en participant à sa vie avec l'accompagnement d'un supérieur, n'est pas reconnue à sa juste valeur.
 - Le système de contrat peut aussi affecter les relations d'un Oblat avec ses confrères oblats parmi lesquels il vivra quelques années. Est-ce qu'il se souciera de créer des liens avec les Oblats de l'endroit où il séjourne par contrat ? Participera-t-il à leur vie alors qu'il n'est finalement qu'un visiteur ?
 - Lorsqu'un contrat est passé en échange d'argent au profit de la Province d'accueil, cela nuit à l'esprit missionnaire.
- La réalité est que nous avons trop d'Oblats qui résident par contrat pendant des années dans une Province autre que la leur. Les contrats sont souvent tombés dans l'oubli ou ignorés.
- Il est étonnant et décevant de constater que plusieurs Oblats n'ont aucune difficulté à passer des années sans attachement à la vie oblata et sans réel engagement envers la Congrégation ! Ce n'est pas bon signe. Cela révèle une diminution du sens d'appartenance à la Congrégation et accentue la crise d'identité.
- Le mot contrat lui-même sonne creux et semble référer à une affaire conclue pour un travail de courte durée. Les contrats peuvent être utiles dans certaines situations bien définies. Nous devons nous demander si le recours aux contrats d'échange de personnel traduit véritablement notre identité missionnaire.
- Une dernière question sur les contrats. Comprendons-nous bien la différence qui existe entre partir en mission de son propre chef et être envoyé en mission par la Congrégation ? Dans les deux cas, cela nous ramène à la question d'identité abordée plus haut.

6. Être missionnaire et remplir une mission : quelques défis

Nous constatons qu'aujourd'hui il n'y a plus de division dans le monde missionnaire entre les pays qui envoient des missionnaires en les soutenant financièrement et les autres qui reçoivent des missionnaires et de l'aide financière. Nous reconnaissons que le monde entier a besoin d'entendre l'Évangile proclamé. Le défi pour nous est de changer notre carte missionnaire

mentale pour voir qu'il y a de grandes perspectives d'évangélisation dans le monde entier. Nous nous réjouissons à la vue d'un grand mouvement de l'Esprit dans toutes les parties du monde.

Voici quelques traits de sagesse que nous prétendons tirer de notre vie missionnaire après 200 ans d'évangélisation.

○ Passer de l'expansion territoriale à l'expression plus fidèle de la mission

Avec les limites que nous connaissons en personnel et en ressources financières, notre façon de concevoir l'expansion géographique comme croissance missionnaire est remise en question. L'appel du Chapitre général de 2010 pour une conversion personnelle et communautaire profonde à Jésus Christ était une invitation à une forme différente d'expansion ou de croissance missionnaire. Nous sommes appelés à aller plus en profondeur dans une poursuite radicale de notre propre croissance évangélique. Il est vraiment merveilleux et prophétique que nous ayons accueilli humblement cet appel de l'Esprit !

- Depuis le dernier Chapitre, nous avons réfléchi sur « Un nouveau cœur, un nouvel esprit et une nouvelle mission ». Un intervenant à la réunion inter-capitulaire de 2013 remettait en question l'usage du mot « nouveau » dans cette phrase de même que dans les autres documents de la réunion. Que désirons-nous ?
- Nous ne nous contentons pas de chercher la nouveauté ou de rompre la routine, de changer pour changer. La nouvelle mission ne consiste pas uniquement à échanger les travaux que nous accomplissons pour d'autres ministères.
- L'Esprit nous donne faim de quelque chose de plus profond, à désirer ardemment devenir ceux que le Fondateur voulait que nous soyons. « Je ne veux point de mèches fumantes dans la société, écrivait-il dans son *Journal*, le 19 juillet 1846, qu'on brûle, qu'on réchauffe, qu'on éclaire ou qu'on parte ».

La question que le père Steckling posait dans son rapport au Chapitre général de 2010 était très sérieuse : « Aujourd'hui, discernons-nous la volonté de Dieu dans la mission de notre Congrégation d'évangéliser les pauvres ou nous contentons-nous, par inertie, de faire ce que nous sommes habitués à faire? »

- Les missionnaires qui sont pleinement actifs pratiquent sans cesse le discernement, l'écoute et la lecture des signes des temps en communauté apostolique, dans leur contexte de vie et en dialogue avec Dieu.
- Ils cherchent le visage du Christ dans celui des pauvres, à la découverte de ceux qui souffrent le plus, cachés dans la société. Cette attitude réceptive et engageante va à l'encontre de ce mot si antithétique à l'audace de saint Eugène et si répugnant aux Oblats qui est celui de l' « inertie ».

- Notre espoir est que le fruit de la conversion transforme les coeurs et les esprits qui nous habilitent à remplir notre mission avec le même zèle évangélique que saint Eugène et ses premiers compagnons avaient dans les débuts en janvier 1816.

Des missionnaires qui pratiquent le discernement en communauté apostolique s'ouvrent à l'Esprit qui nous renouvelle et nous guide avec une fraîcheur évangélique, qui nous donne une vision et des rêves et anime et transforme nos travaux apostoliques. Voilà notre grand défi, plus que celui de notre expansion en nombre et en pays de mission. Notre charisme, les Constitutions et Règles et les Chapitres généraux nous appellent constamment à remplir notre mission avec une qualité plus profonde de vie et d'action. Les paroles de saint Eugène nous mettent au défi : « ... si l'on pouvait former des prêtres zélés, désintéressés, solidement vertueux, des hommes apostoliques en un mot, qui, après s'être pénétrés de la nécessité de se réformer soi-même, travaillassent de tout leur pouvoir à convertir les autres... » (*Préface*)

- Quels appels entendons-nous à ouvrir une nouvelle mission dans notre Région ? À quoi ressemblerait-elle ?
- Passer du don à la responsabilisation

Notre mission d'évangéliser les plus délaissés ne consiste pas d'abord à être des pourvoyeurs pour les pauvres et à faire des choses pour eux. Dans toute la Congrégation, la responsabilité de la mission est passée des mains de missionnaires étrangers à celles de missionnaires locaux. Le défi de faire face à la dépendance des gens a constitué un problème d'importance. Les missionnaires qui jadis venaient de pays riches procurer argent, vêtement, nourriture, matériaux, etc. à une mission dans un pays en développement. Sans le vouloir, une mentalité s'est souvent établie à savoir que l'Église était l'endroit où les pauvres recevaient sans jamais avoir besoin de donner ou de contribuer.

Avec les changements démographiques dans la Congrégation, il y a moins de missionnaires étrangers dans les pays dits en développement et les Oblats locaux sont maintenant les premiers responsables des missions. Le fait d'avoir aujourd'hui des Oblats du pays pour poursuivre le travail missionnaire est un signe très positif de progrès. Cependant, ces Oblats n'ont pas le même accès à l'argent, à la nourriture, aux vêtements, aux matériaux, etc., à distribuer dans les postes de missions. Les gens viennent encore à la mission en espérant qu'ils continueront de recevoir. C'est un choc pour eux de découvrir que le système a changé. Des Oblats m'ont dit que les gens peuvent se fâcher contre eux ou même abandonner l'Église.

Plus encore, les missionnaires doivent maintenant demander l'aide des gens pour entretenir les grands complexes construits par les missionnaires qui sont venus de l'étranger. C'est une source de grand stress aujourd'hui, parce que la Province, la Délégation ou la Mission ne se souciait pas de viabilité financière et n'a pas anticipé l'avenir en ayant une planification financière prudente. L'argent allait aux missions individuelles, mais la Province ou la Délégation était souvent négligée. Aujourd'hui, les

Oblats du pays doivent entretenir de grandes structures missionnaires dans une Province pauvre qui reçoit peu d'aide de l'extérieur. L'argent manque pour acheter, entretenir et alimenter en essence les véhicules qui permettent de couvrir les grandes missions, pour maintenir les édifices en bon état, pour avoir des religieuses et un couvent, pour payer les employés qui travaillent à la mission à faire les réparations, à garder la mission, à cuisiner et à faire l'entretien, etc.

La générosité des catholiques des pays étrangers dont bénéficiaient les Oblats pour eux-mêmes et leurs œuvres de distribution était considérable et reconnue avec gratitude. Cependant, les conséquences sont graves pour les Oblats du pays. En plusieurs endroits, nous devons organiser la mission avec moins d'Oblats et sans ressource venant de l'extérieur pour la soutenir. On doit dresser un plan de mission totalement nouveau. Nous devons avoir le courage de nous retirer de certaines missions pour permettre aux Oblats de vivre ensemble en travaillant d'une nouvelle façon en communauté apostolique et à travers elle. On a besoin d'une nouvelle visée missionnaire.

De bien des façons, nous sommes appelés à revoir notre relation aux pauvres, notre façon de travailler avec les gens auxquels nous sommes envoyés et ce que nous faisons pour eux. Une conversion est nécessaire pour passer d'une conception de la mission qui consiste à faire ou à donner pour eux à celle de travailler avec eux d'une façon libératrice. Nous évangélisons en travaillant avec les pauvres de telle sorte qu'ils soient habilités ou deviennent autonomes, en les aidant à découvrir leur dignité comme le proclamait saint Eugène dans son sermon du premier dimanche du carême de 1813. Ils deviennent maîtres de leur vie et prennent la responsabilité de la croissance de leur église.

- Quelles pratiques, selon nous, contribuent le plus à l'autonomisation des pauvres ?
- L'appel des ouvriers autonomes à centrer leur activité sur la communauté

La mission s'accomplit en communauté apostolique et à travers elle. Elle réunit d'autres religieux et des laïcs. De nombreux travaux d'apostolat excellents sont morts ou ont été perdus parce qu'ils étaient des projets d'un seul Oblat, habituellement très doué et charismatique. Les ressources matérielles ont été ramassées pour des projets personnels sans que la continuité de l'œuvre soit assurée ou partagée par les membres de la Province ou de la Délégation. Malheureusement, ces œuvres finissent avec la maladie ou la mort de l'Oblat.

En plus de la perte de grandes œuvres missionnaires, la Congrégation a perdu beaucoup de ressources financières. Il est arrivé très souvent que ceux qui travaillaient tout seuls aient gardé les fonds dans un compte personnel et non dans le compte commun de la Province ou dans un compte au nom de celle-ci. Lorsqu'est venue la maladie, aucune disposition n'avait été prise pour le transfert du compte dans celui de la Province ; tout a été perdu à la mort de l'Oblat.

Une mission faite en communauté apostolique et à travers elle peut assurer la continuité du ministère et de ses fruits. La sagesse qu'apporte une communauté dans un projet peut

permettre de le bonifier, de l'améliorer. Si cela peut ralentir l'exécution de certains projets, l'effet sera que ces projets dureront plus longtemps et que la Province s'en sentira responsable.

Dans la section traitant de la gestion des ressources matérielles et des finances, nous verrons comme cette approche individualiste a conduit à la perte de plusieurs grandes œuvres missionnaires. Elle ne prévoyait pas de plan pour assurer la durabilité de la Province, ce qui constitue un défi primordial auquel nous faisons face aujourd'hui. Ce style de mission a été un modèle pauvre pour les jeunes Oblats qui ont appris qu'on doit s'arranger pour avoir ses propres fonds pour ses projets personnels. Cela a créé un système où certains Oblats ont accès à l'argent et d'autres pas. Tout cela est contraire à l'éthique de la vie consacrée.

- Avons-nous, à ce jour, comme Oblats, progressé dans notre approche des projets missionnaires ? Les décisions les concernant se prennent-elles en communauté, en mettant au commun les fonds reçus et en assurant ainsi leur continuité ?

- L'inculturation et la mission

L'inculturation est un élément clé de notre vie missionnaire. Elle comprend plusieurs aspects :

- la préparation du missionnaire durant sa formation première (ce que nous verrons plus loin) ;
- l'accueil, l'accompagnement et le tutorat d'un Oblat qui accède à une nouvelle culture ;
- les compétences nécessaires pour embrasser une nouvelle culture ;
- l'étude de la langue, de la spiritualité, de l'ecclésiologie, de l'histoire et de la culture du milieu dans lequel on est en mission.

Notre charisme d'être proche des pauvres nous procure une riche expérience historique d'inculturation, d'adaptation à une autre culture que nous adoptons, en nous laissant instruire et former par elle, en apprenant comment aimer d'autres cultures et à discerner les qualités et les limites d'une culture à la lumière de l'Évangile.

Le monde où nous nous trouvons est fait d'immédiat et de désir de confort de toutes sortes. On peut être parfois moins porté à entrer véritablement dans une autre culture en raison de l'effort demandé et du changement de style de vie nécessaire. Dans plusieurs des endroits que j'ai visités, les supérieurs majeurs et les évêques, souvent des Oblats, m'ont demandé si les Oblats étaient préoccupés d'inculturation aujourd'hui. Ils me disaient que maintenant les Oblats veulent se rendre dans une mission en voiture climatisée, célébrer la messe avec un catéchiste qui assure la traduction et s'en retourner dans le confort de leur maison au lieu de demeurer parmi les gens.

- Nous sommes proches des gens dont nous nous occupons. Est-ce encore vrai ou un mythe auquel nous nous accrochons ? Le Fondateur insistait pour que nous

parlions la langue du peuple auquel nous sommes envoyés afin de pouvoir les évangéliser plus efficacement. Sommes-nous en train de perdre quelque chose d'important dans cette dimension missionnaire de l'inculturation ? Pourquoi ?

○ Comment préparer l'envoi de missionnaires

J'ai écouté de jeunes Oblats qui étaient partis en mission à l'étranger. Ce qu'ils ont vécu a plusieurs fois été terrible et je vois un témoignage de leur courage dans le fait que plusieurs d'entre eux ont survécu en demeurant des Oblats en mission.

- Certains ont été envoyés sans préparation linguistique dans des missions où ils ne parlaient ni la langue des Oblats avec lesquels ils devaient vivre ni celles des gens qu'ils allaient évangéliser. On les conduisait dans leur mission, loin de toute ville, sans livre ni professeur. On les déposait tout simplement en leur disant qu'ils apprendraient la langue et en leur souhaitant bonne chance.
- Il n'y avait aucune introduction au milieu de vie, à l'histoire des gens chez qui on les a envoyés ; aucune initiation à l'Église locale ou à l'histoire des Oblats dans la mission. C'est un grand échec, un manque de respect pour les gens que nous entendons servir et une injustice commise à l'égard des Oblats qui sont envoyés.

Le manque de bonnes communautés apostoliques pour accueillir et accompagner les Oblats qui arrivent dans une nouvelle mission constitue l'un des plus grands défis de notre action missionnaire. Qu'il s'agisse de jeunes Oblats qui quittent la formation première pour leur première assignation missionnaire dans leur propre Province ou Délégation ou d'un missionnaire venant d'un autre pays, il est important de préparer avec grand soin ceux qui sont envoyés tout comme les communautés qui doivent les recevoir. La Région d'Europe a récemment mis de l'avant des directives concernant les missionnaires qui viennent aider dans la Région, des directives qui s'adressent tant à ceux qui arrivent qu'à ceux qui les reçoivent, afin cette expérience soit la plus positive possible.

- Est-ce que notre Province ou Délégation a envoyé des missionnaires dans une autre ? Qu'est-ce qui a été fait pour les préparer à leur départ ?
- Est-ce que notre Province, Délégation ou Mission a reçu des missionnaires venant d'ailleurs ? Comment les avons-nous accueillis et préparés à leur mission ?

○ La Trinité : notre modèle pour la mission

Nous reconnaissons dans la Trinité « le missionnaire par excellence », à l'œuvre dans le monde bien avant que nous soyons envoyés en mission. Cela nous ouvre de nouvelles perspectives. Nous sommes invités à collaborer à la mission de la Trinité, à être les coopérateurs du Sauveur, comme saint Eugène nous demandait d'être. Cette prise de conscience nous rend humbles et pleins de respect, parce qu'il est impressionnant d'être invités à coopérer à l'œuvre de Dieu. Cela nous permet de mieux comprendre notre besoin de prière et d'esprit de discernement pour la mission. Nous allons en mission pour

connaître les pauvres, non comme les scientifiques peuvent le faire, mais pour connaître leur âme, pour les aimer et reconnaître leurs nouveaux visages au milieu de nous.

Nous devons dépasser la conception individualiste de « ma mission » dans laquelle je suis indispensable, incapable de la quitter et indisponible pour répondre aux besoins de la Province ou de la Congrégation. En croyant que notre modèle de la mission est dans les trois Personnes de la Trinité, travaillant en collaboration d'amour, nous comprenons que la mission ne peut être la prestation d'un seul homme à laquelle il s'accroche à jamais comme s'il était le sauveur du peuple. La mission s'accomplit dans une communauté d'apôtres et à travers elle. Lorsque nous prenons conscience que nous sommes des collaborateurs dans la mission de la Trinité et qu'il ne s'agit pas de **notre** mission, nous acquérons une liberté évangélique pour servir partout où on a besoin de nous.

- Comment la Congrégation peut-elle promouvoir un sens plus grand de responsabilité communautaire de la mission ?

(Section I : LA MISSION)

Partie C – Les occasions favorables à la mission

Avons-nous besoin de créer un comité de la mission ? Les Constitutions et Règles parlent de deux comités au niveau de l'Administration générale : celui de la formation (R 49b) et celui des finances (C 157) qui sont essentiels à notre vie et à notre mission.

Le charisme même de notre congrégation étant missionnaire, un comité de la mission au niveau de l'Administration générale pourrait aider le Gouvernement central et toute la Congrégation à demeurer plus fidèle à ce charisme, à répondre aux besoins les plus urgents de l'Église et des pauvres, à mieux se préparer à la mission, à servir de forum d'échange sur les méthodes missionnaires, à mieux distribuer le personnel, à accroître notre zèle et à nous aider à mieux discerner où l'Esprit nous conduit aujourd'hui, etc.

Les nouvelles missions. En ce moment, devrions-nous chercher de nouveaux pays de mission pour la Congrégation ? Cette recherche devrait-elle être laissée à l'effort collectif des Régions ?

Justice, paix et intégrité de la création. Oserons-nous considérer ce ministère comme faisant partie intégrante de l'évangélisation ? Nous sommes appelés à dépasser nos réticences et nos préjugés concernant ce ministère et faire en sorte qu'il soit intégré à la mission d'évangéliser, au charisme oblat, avec une profondeur spirituelle, une proximité avec les pauvres, dans et à travers la communauté apostolique et le témoignage des vœux. Nous sommes appelés à être les prophètes d'un monde nouveau.

- Comment susciter une ouverture d'esprit chez les Oblats pour que ce ministère de justice, paix et intégrité de la création fasse partie intégrante de l'évangélisation ?

Les restructurations. Avec la diminution du nombre d'Oblats, les restructurations seront inévitables dans les Régions d'Europe, du Canada et des États-Unis, et d'Amérique latine. En Afrique et en Asie, elles pourront être faites en fonction de la croissance et des nouvelles missions qui s'offrent à nous.

Actuellement, neuf Provinces comptent moins de 60 membres. Avec la coordination du Gouvernement central, toutes ces Provinces devraient entrer dans un processus de discernement pour déterminer si elles ont les forces suffisantes et les autres qualités nécessaires au maintien d'une Province (voir C 97 et 98).

Nous sommes invités à vivre cela dans un esprit de foi et d'espérance. Dieu nous renouvelle et nous conduit à approfondir notre dépendance à son égard. C'est une occasion formidable de vivre le multiculturalisme, de répondre aux nouveaux visages des pauvres qui font surface dans l'univers. Nous sommes invités à nous donner dans le moment présent et à faire confiance à Dieu qui nous conduit. Nos résistances et nos attitudes d'autodéfense apparaissent dans le cynisme, le refus d'adhérer au processus et le pessimisme.

- Sommes-nous prêts à soutenir une intervention plus directe du Supérieur général en conseil qui prend l'initiative d'une restructuration lorsque celle-ci est nécessaire ?

Les Provinces ou Délégations oblates menacées de disparition. Doit-on avoir un plan de discernement sur les Provinces ou Délégation qui semble actuellement n'avoir pas d'avenir ? À quel niveau cela doit-il se faire, celui de la Région ou celui du Gouvernement central ? Que faut-il faire ? Nous demeurons proches d'elles et apprécions leur lien avec la Congrégation, leur intérêt pour la mission, leurs prières pour la Congrégation et leur aide financière lorsqu'elle est possible. Devons-nous être plus proactifs ?

Les obédiences et les contrats. Nous avons l'occasion de renouveler l'esprit de réception d'une obéissance comme d'un véritable engagement envers la mission, les pauvres, l'inculturation, les Oblats locaux et la vie de la communauté apostolique. Comment pouvons-nous approfondir notre esprit de disponibilité pour les missions les plus difficiles, depuis la formation jusqu'à un âge très avancé ?

À retenir : Les contrats entre supérieurs majeurs sont d'un an, sauf pour les études.

- Qu'est-ce qui fait qu'il y a tant de contrats parmi nous ?

Section II

LA COMMUNAUTÉ

Partie A – L'appel à la conversion lancé par le Chapitre de 2010

Cette partie porte sur la vie consacrée : les conseils évangéliques, la prière, la communauté. Voir les Actes du 35^e Chapitre général de 2010, Conversion, p. 5-6.

Le rapport du Supérieur général au Chapitre de 2010 lançait vigoureusement un appel prophétique à la conversion dans ce domaine de notre vie qui doit produire une nouvelle qualité de notre vie communautaire (*Actes*, 3. L'appel à la conversion, p. 5). Les membres du Chapitre ont donné un caractère plus concret à ce défi en faisant un certain nombre de propositions visant premièrement les Oblats individuellement, les communautés oblates locales et les supérieurs locaux. Ces propositions sont essentiellement des exhortations :

- à vivre plus fidèlement notre vie de consacrés ;
- à collaborer de façon responsable à la vie de la communauté ;
- à revoir son style de vie en ce qui concerne l'acquisition de l'argent, le partage des biens, la transparence et le rendement de comptes ;
- à chercher la guérison et la réconciliation à l'intérieur de la communauté ;
- à favoriser la prière personnelle et communautaire et l'oraison de façon régulière ;
- à encourager la formation continue ;
- à reconnaître l'importance des aînés ;
- à considérer la vie seul comme une exception justifiée par la mission et à accompagner ceux qui vivent seuls ;
- à promouvoir les communautés multiculturelles.

La réponse du Gouvernement central à cet appel. Ces aspects de l'appel prophétique à un renouveau de la vie commune apostolique ont été au cœur des préoccupations du Gouvernement central au cours des six dernières années. Nous avons répondu à ce besoin de renouveau :

- lors de visites dans les Régions, les Provinces, les Délégations et les Missions, au cours d'assemblées, de sessions conjointes, de retraites et de consultations, où les Membres du Gouvernement central ont insisté sur le besoin de renouveler nos communautés apostoliques, d'être plus fidèles à nos vœux et de nous renouveler spirituellement ;
- dans des lettres adressées aux supérieurs majeurs lors de leur nomination, où les Conseillers généraux ont écrit au nom du Gouvernement central en attirant l'attention sur l'état de la vie religieuse apostolique dans leur Province ou Délégation ;
- par le Triennium oblat préparatoire au 200^e anniversaire de la Congrégation et au Chapitre général de 2016, qui a fourni à la Congrégation des ressources pour chaque thème de l'année, la pratique du partage de foi, la recherche des signes de conversion nous a aidés à nous rassembler en communauté apostolique et à approfondir notre communion fraternelle ;
- dans les réponses du Gouvernement central aux rapports annuels des Provinces ou Délégations qui étaient particulières à chacune et avaient pour intérêt la vie communautaire, les vœux et la vie de foi ;
- dans les lettres adressées à la Congrégation pour les fêtes de l'Immaculée Conception, du 17 février et du 21 mai de chaque année ;
- dans mon discours aux supérieurs majeurs lors de la réunion intercapitulaire de Bangkok, en avril 2013 ;

- dans chaque numéro du *Communiqué* qui suit les sessions plénières ;
- dans le contenu de la session d'orientation pour les supérieurs majeurs.

(Section II : LA COMMUNAUTÉ)

Partie B – L'état de la communauté

Dans son commentaire des Constitutions et Règles intitulé *O.M.I. Homme apostolique*, le père Fernand Jetté écrivait : « La communauté constitue l'un des traits premiers de notre famille religieuse. Eugène de Mazenod l'a voulue dès l'origine. Lui-même y a mis tout son cœur et l'a marquée profondément de son affection jusqu'à la fin [...] Le père de Mazenod avait en tête la première équipe apostolique, les Douze autour de Jésus : des hommes qui ont tout quitté pour répondre à son appel et qui forment communauté avec lui et entre eux pour travailler au service de l'Église. Cette communauté, le Fondateur la considérait comme essentielle pour les deux aspects de notre vie : et comme soutien et stimulant de notre effort vers la sainteté, et comme moyen de stabilité et d'efficacité dans notre action missionnaire » (p. 221-222).

1. La communauté apostolique

Les débuts des Missionnaires de Provence, le 25 janvier 1816 ont réuni dans une communauté de vie régulière quelques prêtres diocésains qui cherchaient une vie vertueuse fondée sur la Parole de Dieu et l'Eucharistie, avec pour but d'évangélisation de la jeunesse, des prisonniers et des pauvres des campagnes. Dès ce moment, la vie de la communauté apostolique était au cœur de la vision de saint Eugène. Les Constitutions et Règles et les Chapitres généraux ont l'ont considérée comme une dimension vitale de notre vie missionnaire, intimement unie à la mission. La communauté apostolique est au centre de notre charisme. Elle est toujours liée à la mission.

L'appel à une conversion personnelle et commune profonde à Jésus Christ a renouvelé notre engagement à vivre ensemble en communauté. Dans toute la Congrégation, les Oblats manifestent un désir fort d'un renouveau de notre vie en communauté apostolique qui corresponde à une connaissance accrue de la vie de saint Eugène et du charisme oblat. Au cours des six dernières années, plusieurs Provinces, Délégations et Missions ont pris cet appel du Chapitre de 2010 très au sérieux et on agit d'une façon prophétique en invitant les Oblats à vivre ensemble et à travailler à agrémente la vie de communauté. C'est une source véritable de renouveau pour nous et pour la mission. C'est la vie de l'Esprit parmi nous.

Nous avons encore d'autres grands défis à relever sur ce point :

- Dans plusieurs maisons, les Oblats vivent ensemble, mais sans prière commune ou presque pas d'autre signe de vie commune. Là où certains éléments de vie commune existent déjà, les Oblats peuvent être trop nonchalants ou individualistes pour participer, ou encore trop facilement absents. Dans certaines communautés, la prière et les exercices sont trop de pure forme, sans rapport humain, fraternel ou spirituel significatif. Les jeunes Oblats ont besoin de quelque chose de plus profond. Notre manque

d'engagement dans une vie apostolique fraternelle est une des raisons pour lesquelles nous luttons pour notre identité et n'attirons pas de vocations chez nous.

- Nos communautés doivent être des endroits où la Parole occupe la place centrale. Les premiers Missionnaires de Provence s'engageaient par ces mots : « Leur vie se passera donc dans la prière, la méditation des vérités sacrées, la pratique des vertus de religion, dans l'étude des saintes Écritures... » (Supplique, le 25 janvier 1816). Les Oblats sont des prédicateurs qui parlent la langue du peuple, prêchent avec simplicité et savent comment relier l'Évangile à la vie des gens. Nous devons étudier sans cesse les Saintes Écritures et nous adonner à la méditation et à l'approfondissement de la Parole afin d'en vivre et de l'annoncer dans toute sa puissance.
- La communauté multiculturelle, dont nous avons parlé plus haut dans la section sur la mission, est un vrai signe prophétique de la communauté apostolique. Trop souvent, la vie oblata reproduit les divisions de la société environnante. Nous sommes trop facilement aveuglés par les préjugés, les stéréotypes et la méfiance entre la culture dont nous sommes issus et celle où nous vivons. Nous les reproduisons à l'intérieur de la vie oblata et notre témoignage de l'Évangile en est affaibli.
- Nous sommes appelés à être des prophètes dans un monde nouveau où les gens malgré leur diversité sont capables de vivre ensemble. Vivre en communion avec ses frères oblats qui ont un bagage culturel différent est en soi une mission et un témoignage merveilleux, et la meilleure façon d'évangéliser. « Voyez ces chrétiens, comme ils s'aiment ».
- Le Gouvernement central, formé du Supérieur général, du Vicaire général, de deux Assistants généraux, des cinq Conseillers généraux pour les Régions, du Trésorier général et du Secrétaire général, a cheminé en formant une communauté apostolique durant les six dernières années. Les vendredis soir sont consacrés à la prière, au partage de foi et à la fraternité. Nous avons fait ensemble nos retraites annuelles, sauf une fois. Nous essayons de vivre l'idéal de la communauté que nous exigeons de la Congrégation. Cela a été une de nos expériences les plus gratifiantes de ces six années à la tête de la Congrégation.
- L'écueil habituel que rencontrent les Oblats qui reviennent sur la question de la communauté apostolique est de manquer voir son lien entier avec la mission. Lorsque nous séparons le travail de ce que nous vivons le reste du temps, nous atteignons à l'intégrité de notre oblata. Lorsqu'un aspect ou l'autre de notre consécration, la communauté, les vœux, la prière, n'est pas vécu dans le contexte de la mission, il manque quelque chose à cet aspect et à la mission même. C'est pourquoi Eugène de Mazenod voyait la sainteté de vie et la vie consacrée comme essentielles à la mission de prêcher l'Évangile aux pauvres.
 - Dans notre Région, avons-nous des communautés apostoliques qui ont une véritable vie fraternelle ?

- Pouvons-nous former des communautés multiculturelles capables de prêcher l'Évangile aux pauvres d'une façon nouvelle et inventive ?

2. La vie de foi

Le Chapitre général de 2010 a abordé la question de la foi à l'intérieur de la vie communautaire. L'appel à la conversion pour approfondir notre relation à Jésus Christ s'adressait tant à la personne qu'à la communauté. Notre relation à Jésus et à la Trinité concerne toute notre vie. Nous devons aimer Celui que nous proclamons ! Je puis témoigner que, avec la préoccupation à assurer une plus grande de la qualité de notre vie communautaire, il y a eu un intérêt correspondant à y promouvoir la prière.

- Là où les Oblats vivent sans s'engager à prier ensemble chaque jour, les supérieurs majeurs doivent insister pour que la situation change. Dieu est au centre de notre vie et notre travail est de coopérer à sa mission. La prière, notre dialogue avec Dieu, doit être au cœur de nos communautés.
- L'intérêt manifesté pour la vie de saint Eugène et des bienheureux Oblats est très grand et la dévotion à leur égard continue de se répandre. Il est remarquable de voir le lien solide que les jeunes et les laïcs créent avec nos héros oblates comme modèle de la vie missionnaire et comme intercesseurs. Même lorsque la dévotion aux saints n'intéresse pas certains Oblats, il y a des laïcs qui cultivent la mémoire d'Oblats tels que le frère Antoine Kowalczyk, le père Mario Borzaga et le bienheureux Joseph Gérard. Le Postulateur général fait la promotion des causes des saints Oblats, mais il est incapable de cultiver leur dévotion à travers le monde. Il revient aux entités locales de le faire dans leur milieu.
- De nombreux Oblats ont contribué à l'approfondissement de notre spiritualité et de notre vie de prière à travers leurs écrits, leurs publications, les méditations présentées sur le site oblat, en particulier pendant le Triennium. Cela doit se poursuivre. Les Oblats qui sont aux études supérieures sont invités à faire leurs thèses sur des thèmes oblates, sous la direction du Service des études oblates.
- Nous inviterons des Oblats à étudier le charisme et se préparer à en poursuivre le ministère d'animation dans la Congrégation.
- L'Administration générale a produit un instrument apte à alimenter notre vie de prière avec une nouvelle édition du livre La prière oblate. Le bureau de la Postulation prépare un sacramentaire oblat qui offrira toutes les prières pour célébrer l'Eucharistie et la liturgie des Heures lors des fêtes oblates et des événements commémoratifs.
- Nous remercions le Service général des études oblates pour son importante contribution à travers la revue *Oblatio* et ses publications en corollaire. Le congrès sur le charisme a marqué un sommet dans la préparation du 200^e anniversaire de la Congrégation.

- Est-ce que la pratique de la prière dans nos communautés apostoliques témoigne du fait que nous sommes des hommes de foi et que Dieu est tout pour nous ?

3. Les quatre conseils évangéliques

L'appel du Chapitre de 2010 à une conversion profonde, tant personnelle que communautaire, à Jésus Christ incluait la façon dont nous vivons les conseils évangéliques, un défi prophétique à vivre intégralement notre vie consacrée.

○ *Le conseil évangélique de chasteté*

En ce qui concerne la chasteté, il apparaît que la majorité des Oblats cherchent à vivre une vie chaste ; l'appel à la conversion là-dessus a touché les cœurs. J'ai entendu des témoignages de changements de vie durant les années du Triennium. Une vie chaste est la façon la plus claire pour les Oblats de se donner ouvertement, dans la joie et le pardon, avec générosité et disponibilité à la communauté apostolique et à la mission avec les pauvres. Durant mes visites, pendant tout le Triennium et dans cette année du jubilé, j'ai souvent vu ces signes de chasteté.

Nous avons encore cependant de sérieux défis à relever. Il est particulièrement troublant de voir des membres en formation première ou, peu après avoir complété celle-ci, dans les premières années de ministère à temps plein, avoir une conduite compromettante. Nous pouvons comprendre que cela fait partie de la nature humaine, mais nous devons nous demander ce qui se passe et pourquoi ; nous devons prêter attention aux signes d'alarme.

- La protection des enfants, des mineurs et des adultes vulnérables est une obligation grave que toutes les Provinces et les Délégations doivent se préparer à assumer d'une façon professionnelle et méthodique aussitôt qu'une allégation est portée. Il y a des cas de cette sorte dans toutes les Régions et on ne peut demeurer indifférent, négligent en ignorant les cas et en ne les prévenant pas pour protéger les enfants, les mineurs et les adultes vulnérables.
- Dans la Congrégation seulement 19 des 42 Provinces, Délégations ou Missions ont une politique approuvée pour traiter de situations semblables. Cela a fait l'objet de discussion lors d'une session spéciale du Chapitre général de 2010. Une page des Actes de ce Chapitre (voir p. 58) traite de notre engagement dans cette protection. Le Procureur général a envoyé deux fois en mon nom une demande exigeant de chaque Province, Délégation ou Mission une politique bien établie sur le sujet. Pourtant la plupart d'entre elles n'ont pas rempli ce mandat jugé urgent.
- Les Oblats qui engendrent des enfants. Une autre question se rapportant à la chasteté est celle du cas d'un Oblat qui engendre un enfant. La présente administration a présupposé qu'on doit aider cet Oblat à quitter la Congrégation afin d'exercer une paternité responsable d'une vie qu'il a fait naître. C'est l'orientation de l'Église. Nous avons pris une conscience plus grande de notre

devoir d'être des hommes intègres et de nous défaire de cette mentalité de club clérical qui cache certains comportements de ses membres pour protéger son image. Chaque situation de cette sorte est différente et doit être traitée avec respect et la plus grande discrétion. Sans juger la personne, les supérieurs doivent s'adresser à l'Oblat qui est père d'un enfant pour l'aider, en toute transparence et fraternellement, à prendre ses responsabilités d'homme pour les conséquences de ses gestes.

- D'autres incohérences dans l'engagement à vivre la chasteté doivent être relevées par les supérieurs et les communautés locales. Il s'agit de la vie double et des relations de dépendance mutuelle qui peuvent exister parmi nous. La vie double, que ce soit avec une femme ou avec un homme, même entre Oblats, est source de scandale, d'entorse à la mission et de tort fait à la Congrégation. On justifie parfois de telles situations en parlant d'amitié et de relations de travail dans le ministère. Même s'il n'y a pas d'activité sexuelle, ces relations se caractérisent par une dépendance mutuelle malsaine marquée d'exclusivité. De tels comportements sont malsains ; ils soustraient la personne à la communauté et à la mission.
- Les rumeurs et les potins sur la vie de certains Oblats sont une peste dans diverses entités et peuvent durer des années. Les supérieurs doivent dans le respect des individus élucider les rumeurs. Si elles ont un fondement, le supérieur verra à aider les individus à se convertir ou à quitter la Congrégation.
- Un climat de découragement et de tristesse affecte aussi certaines communautés en raison de la situation publique de certains Oblats en violation du vœu de chasteté. Les supérieurs ne prennent aucune disposition même si on leur a demandé de le faire. La mission et la bonne vie que mènent la majorité des confrères sont tournées en ridicule et affectées par de telles situations scandaleuses.

La communauté locale joue un rôle très important dans la chasteté vécue avec intégrité. Ses membres ont la responsabilité de remettre fraternellement en question un confrère dont la conduite semble compromettre les valeurs de la vie religieuse. C'est le grand bienfait de la communauté d'être un lieu où se confronter fraternellement, s'appeler à la conversion, se garder dans le bon chemin. La communauté apostolique nous aide à être chastes et à consacrer ainsi toute notre énergie à la mission auprès des pauvres et des plus délaissés.

- Croyez-vous que votre Province s'intéresse à la formation continue dans le domaine de la chasteté ?

○ *Le conseil évangélique de pauvreté*

Comme je l'ai noté au début de ce rapport, la réunion intercapitulaire de 2013 a soulevé un intérêt considérable pour la mission, l'identité oblato et les pauvres, le conseil évangélique de pauvreté dans le contexte de la mission. Cela revient dans les réponses

soumises à la Commission pré-capitulaire en vue du Chapitre. C'est un bon signe que nous nous préoccupons des pauvres et de l'authenticité de notre propre façon de vivre le conseil évangélique de pauvreté.

Le vœu de pauvreté est étroitement lié à la mission et à la communauté apostolique. Nos Constitutions et Règles déclarent de si belle manière : « Ce choix nous incite à vivre en communion plus étroite avec le Christ et les pauvres » (C 20). Le conseil nous met au défi de nous dépouiller de nous-mêmes pour entrer dans la vie des pauvres. Ce n'est pas là une option idéologique, mais une invitation personnelle du Seigneur et une réponse d'amour de notre part. Le vœu de pauvreté nous aide à devenir missionnaires.

C'est là une question qui suscite une grande préoccupation, comme je l'ai écrit dans mon discours à la Réunion inter-capitulaire de 2013 et dans ma lettre à la Congrégation du 8 décembre 2015. L'esprit du monde nous entraîne à devenir des consommateurs. La lutte à livrer se situe sur trois plans :

- Mettre tout en commun. L'engagement à partager tout ce que nous recevons ou gagnons avec la communauté est une lutte à livrer dans les Provinces ou Délégations pauvres comme dans les riches.
 - il est difficile d'être transparent et ouvert lorsqu'il est question d'argent ;
 - les supérieurs et les confrères oblats ne peuvent nous questionner là-dessus ;
 - les Oblats veulent avoir leur propre argent, sans limites, et le dépenser comme ils l'entendent ;
 - il y a de la malhonnêteté dans le cumul on garde tout l'argent gagné ou reçu et, en même temps, on retire tout ce que l'on peut de la communauté ;
 - la vie consacrée devient hautement matérialiste, privatisée et individualiste ;

- À la suite du Christ pauvre. Le désir d'avoir un style de vie simple est une expression de notre volonté de suivre le Christ :
 - dans l'esprit de la Constitution 2, les Oblats sont appelés à communier personnellement au Christ : ils se doivent de le connaître plus intimement, de s'identifier à lui, de le laisser vivre en eux, s'efforçant de le reproduire dans leur vie.
 - une vie de prière, en union avec le Christ, nous amène à embrasser ses valeurs et ses choix et nous conduit à tout partager avec les autres de sorte que nous devenons simples et pauvres ;
 - quelque chose ne va pas lorsque nous professons que Jésus est notre Sauveur et que nous nous accrochons à l'argent, à des choses inutiles et à un style de vie agréable. Tous autour de nous le voient, sauf nous-mêmes !
 - le témoignage communautaire de pauvreté que nous voulons porter doit s'exprimer dans notre façon de vivre.

- Proches des pauvres. Le témoignage missionnaire que nous portons est celui d'être proches des pauvres.
 - nous ne nous contentons pas de travailler pour les pauvres ; nous nous faisons pauvres et nous vivons en solidarité avec les pauvres ;
 - le fait d'être proches des pauvres et d'avoir une préférence pour eux a des répercussions sur notre façon de vivre, notre style de vie et les choix que nous faisons ;
 - nous ne pouvons pas être des missionnaires qui vont uniquement célébrer l'Eucharistie et reviennent ensuite confortablement chez eux.
 - nous ne pouvons pas être des idéologues qui parlent beaucoup des pauvres, mais dont la vie est sans lien avec eux.

À la réunion inter-capitulaire de 2013, nous nous sommes demandé si nous n'étions pas en dehors du monde des pauvres, si nous ne passions les voir sans avoir de lien avec la condition de vie de ceux auxquels nous sommes envoyés.

- S'engager à avoir un style de vie simple représente un défi indéniable pour nous, mais notre façon de vivre doit comprendre une gestion prudente de nos ressources.
- Nous devons avoir de la transparence et manifester de la responsabilité dans le domaine des finances.
- L'accès à l'argent peut créer des différences entre nous, violant ainsi ce qui est au cœur même de l'idéal de la première communauté chrétienne qui nous inspire.
- L'ancienne façon de soutenir les missions négligeait la dimension communautaire de la visée missionnaire de mettre tout en commun. La façon de faire était trop individualiste et secrète.
- Ces distinctions en ce qui concerne le conseil évangélique de pauvreté correspondent parfois parmi nous aux séparations selon la hiérarchie, la langue, la race, la culture, la classe sociale, la tribu, etc., et constituent un sérieux obstacle au partage de vie. L'appel à la conversion exige qu'il y ait plus d'égalité et de partage entre nous.

Un merveilleux exemple de mise en commun de tout. Une de nos Provinces a une liste de projets pour chacune de ses missions. Tout don fait à un Oblat va dans un fonds commun et, selon le calendrier de réalisation des projets, l'argent est versé pour le projet qui suit sur la liste. Il y a une flexibilité pour répondre aux urgences, mais tous savent quels projets seront réalisés au cours de l'année et dans quel ordre ils le seront. Dans cette Province, il n'y a pas de nantis et d'indigents. Il n'y a pas de difficulté à susciter les dons de l'étranger lorsque les Oblats travaillent tous pour toutes les missions de la Province. C'est une façon franche et prophétique de vivre le vœu de pauvreté. La collaboration est réelle. Un comité supervise tous les projets. On communique à tous les membres les montants d'argent qui entrent et qui sortent. Le trésorier et le supérieur majeur travaillent en étroite collaboration avec le comité des finances et celui des projets. La transparence est à tous les niveaux. Il est impressionnant de voir ce que cette Province peut ainsi réaliser en dépit de sa pauvreté ! C'est le miracle des pains et des poissons de l'Évangile. Il y a là des exemples convaincants d'un vœu de pauvreté vécu de façon harmonieuse et transparente, tant par les individus que par les communautés.

- Quels gestes communautaires de pauvreté pouvons-nous poser ?
- Comment nos communautés professent-elles le conseil évangélique de pauvreté ?

○ *Le conseil évangélique d'obéissance*

L'obéissance est au service de la mission parce qu'elle nous rend disponibles devant tous ses besoins. Elle est essentielle à la communauté apostolique parce qu'elle exige de vivre dans la foi avec d'autres en voulant donner à cette vie fraternelle tout son sens. La communauté apostolique est le lieu où nous discernons la volonté de Dieu, nous aidant ainsi à obéir à Dieu.

Je suis heureux de déclarer que le vœu d'obéissance est souvent vécu d'une manière positive par les Oblats. Lorsqu'on leur demande d'aller dans une mission, leur réponse est habituellement généreuse.

- On peut dire que, en général, un Oblat qui est un membre actif d'une communauté, qui a une vie de prière et qui observe les autres vœux, est aussi un homme libre d'obéir. Ces caractéristiques se regroupent.
- Le contraire est aussi vrai : lorsqu'un Oblat s'implique peu dans la vie de sa communauté, exerce son ministère seul pendant des années, a un style de vie compromettant au regard du vœu de chasteté ou de celui de pauvreté, et s'adonne peu à la prière, c'est là un homme incapable de vivre l'obéissance.

Les vœux marquent notre engagement à suivre Jésus et l'obéissance est le fondement de cet engagement. La prière et l'union au Christ sont nécessaires pour grandir dans le renoncement à soi, devenir libres et adhérer à la volonté de la Congrégation telle qu'exprimée par un supérieur.

Les défis que présente ce vœu sont ceux déjà mentionnés dans la section sur la mission. Le vœu d'obéissance est étroitement lié à la mission et à la communauté apostolique.

- Seule une personne libre peut vivre le vœu d'obéissance. Un manque de liberté personnelle empêche l'Oblat d'être disponible pour les missions les plus difficiles qui exigent créativité et courage. L'attachement aux gens, aux lieux, au confort et aux avantages personnels restreint la liberté personnelle.

Il est étonnant de voir comment un homme de prière sait aborder le vœu d'obéissance dans un esprit de dialogue et avec une grande maturité de discernement. « Dans notre Institut, écrivait notre Fondateur, l'obéissance est prompte, humble et complète. » C'est là le fruit d'un cœur libre.

- Dans nos Provinces, Délégations et Missions, prenons-nous le temps et nous donnons-nous la peine, comme communautés apostoliques, de discerner la volonté de Dieu dans notre mission d'annoncer l'Évangile aux pauvres ?

○ *Le conseil évangélique de persévérance, le vœu oublié*

La persévérance dans la Congrégation demeure une source de préoccupation, comme le montrent les statistiques. Nous ne sommes pas les seuls à connaître un tel déclin ; il en est de même dans d'autres Congrégations tout comme dans la vie conjugale. Plusieurs facteurs sont en cause et nous empêchent de grandir dans notre vocation avec un plus grand amour.

- Une motivation ferme est essentielle à la persévérance. Lorsque le choix des candidats n'est pas bien fait et que la formation reçue n'est pas adéquate, la vie religieuse peut attirer des jeunes pour des motifs faibles ou faux en les laissant passer d'une étape à l'autre de la formation. Il est essentiel que, dans la pastorale des vocations, le processus de sélection des candidats et les étapes de la formation première, il y ait des Oblats capables d'aider les jeunes à identifier les motifs qui les attirent vers la vie religieuse.
- Le cheminement spirituel est essentiel à la persévérance ; il faut grandir dans sa relation avec le Christ, de sorte que le fondement de sa vocation soit cette parole : « Ce n'est pas vous qui m'avez choisi ; c'est moi qui vous ai choisis et institués pour que vous alliez, que vous produisiez du fruit et que votre fruit demeure » (Jn 15, 16). » Le défaut de vie spirituelle joue un grand rôle dans l'abandon de la Congrégation. Une vie régulière de prière personnelle et communautaire, l'Eucharistie quotidienne, la liturgie des Heures, la pratique régulière du sacrement de la Réconciliation et l'accompagnement spirituel sont tous nécessaires à la croissance de notre relation avec le Seigneur.
- Le découragement et l'isolement peuvent prévaloir lorsqu'il y a crise ou échec dans le ministère et dans la communauté apostolique. Le manque du soutien d'une communauté, d'un supérieur et d'un accompagnateur spirituel avec qui partager ce qui nous accable augmente le poids de l'épreuve ; la seule façon de s'en sortir semble alors être le départ de la Congrégation.
- D'autres faiblesses peuvent découler d'un tel climat de découragement et d'isolement et venir aggraver la situation. Des dépendances de toutes sortes peuvent alors apparaître dans la vie d'une personne comme moyens d'alléger la peine. La dépression et la maladie peuvent aussi intervenir.
- Les membres de la communauté, avec le supérieur, devraient permettre à l'individu de se sentir en confiance, de s'ouvrir en toute transparence afin qu'ils puissent l'aider. Trop souvent, nous avons peur de demander à un individu ce qui se passe, renforçant ainsi sa solitude et son isolement par souci excessif de respecter les distances.
- Un des facteurs invoqués dans le départ des jeunes membres dans les dix premières années après la formation première est le vide des communautés apostoliques dans

lesquelles ils ont été envoyés. Souvent, il n'y a pas de vie de prière régulière, de rencontres sérieuses ou de soutien mutuel. La désorientation, l'isolement et le découragement s'installent et peuvent conduire à l'abandon de son engagement.

Il est important de voir au soutien des jeunes membres lorsqu'ils ont complété leur formation première et la meilleure façon de le faire est à travers de communautés bien portantes. La mission de la Congrégation se portera bien si nous maintenons :

- des communautés de vie fraternelles,
- où nous accueillons et soutenons les nouveaux membres,
- où la foi s'exprime dans une vie de prière commune,
- où nous encourageons la communication,
- avec la possibilité d'accéder à une formation continue,
- où le défi est d'être missionnaires des pauvres dans les missions les plus difficiles.

Les supérieurs majeurs doivent choisir avec soin l'endroit où les Oblats qui quittent la formation première iront en mission et avec qui ils vivront.

- Le taux moindre de persévérance est dû à un phénomène qui existe dans toutes les congrégations, dans la vie conjugale et dans les professions : un sens d'appartenance affaibli. Cela tient peut-être à des expériences de vie familiale fragile. C'est peut être dû à une incapacité de créer des liens avec les autres dans une Congrégation parce cela ne s'est jamais produit dans la famille.
- Le besoin de réaliser son potentiel d'une façon très pragmatique prévaut de nos jours : « Je reste tant que mes besoins sont comblés. Sinon, je cherche ailleurs. » Une personne est attirée par la Congrégation dans l'espoir, peut-être inconscient, d'y trouver un lieu où réaliser son rêve personnel et combler son besoin intérieur. S'il ne le trouve pas, il part ou, s'il reste, il s'éloigne sur le plan émotif.

La formation continue joue un rôle positif dans la persévérance. Une approche intégrée de la formation continue telle que décrite dans nos Constitutions et Règles et les Normes générale de la formation oblate nous aidera tous à persévérer dans la vie missionnaire avec amour, joie et enthousiasme.

- Notre Province, Délégation, Mission ou Région possède-t-elle un directeur de la formation continue ?

Finalement, en ce qui concerne ce qui a été dit sur la vie de communauté, la vie de prière et les conseils évangéliques dans cette section du rapport, nous devons reconnaître que le Centre international Eugène de Mazenod a donné une impulsion importante à la formation continue des Oblats. La communauté d'Aix-en-Provence et les divers programmes qu'elle offre témoignent du caractère multiculturel que peut revêtir une communauté apostolique au service de la Congrégation et de l'Église locale. L'Esprit saint s'est servi de la communauté oblate d'Aix pour entraîner des jeunes à entreprendre un parcours de discernement de leur vocation avec nous.

- Pouvons-nous nous engager à trouver dans chaque Région des communautés multiculturelles qui témoignent de la vie évangélique de pauvreté et instaurent de nouvelles façons d'atteindre les pauvres ?

(Section II : LA COMMUNAUTÉ)

Partie C – Les débouchés qui s'offrent à nous

La vie en communauté apostolique fait essentiellement partie de notre mission et de notre identité de Missionnaires Oblats de Marie Immaculée. Le Chapitre général de 2010 et le Triennium ont renouvelé notre engagement envers cette dimension de la vie oblate. Plusieurs Provinces, Délégations et Missions ont marqué d'importants progrès dans la qualité de leur vie en communauté.

- Les supérieurs majeurs et locaux doivent poursuivre l'animation de leurs communautés et l'approfondissement de l'esprit fraternel. Ils ont l'aide des Conférences régionales et ont accès aux ressources de l'Administration générale, par exemple, le Centre international Eugène de Mazenod d'Aix-en-Provence, le Triennium et le partage de foi.
- Nous pouvons améliorer la qualité de nos communautés apostoliques en ayant recours à des professionnels pour nous aider à acquérir les compétences nécessaires pour créer des relations, résoudre les conflits et communiquer, et aussi en participant à des ateliers et des colloques.
- Nos communautés ont besoin de garder contact avec les pauvres et de s'occuper d'eux. Cela peut se faire de plusieurs façons et transformer ainsi une communauté.
- La communauté qui demeure au contact des pauvres a un intérêt différent en dehors d'elle-même, au lieu de demeurer centrée sur elle-même et préoccupée de questions secondaires : nourriture, médicaments à prendre et problèmes de câble de réseau qui ne saisit pas le canal préféré de certains. Les pauvres nous évangélisent.
- La formation continue doit nous préparer à bien vivre dans une communauté multiculturelle et à créer des liens de communion fraternelle. Nous pouvons apprendre d'autres congrégations comment soutenir une telle communauté de vie. On est en train de créer des instruments propres à faciliter l'établissement de communautés apostoliques multiculturelles solides en vue de la mission chez les pauvres.

La formation de communautés multiculturelles exige temps et argent. Il faut du temps pour s'investir sérieusement dans l'apprentissage des langues. Il faut pour cela des moyens financiers. Il y a aussi les frais de voyages pour réunir des gens de différents pays, souvent très éloignés, et les voyages pour les vacances, les événements familiaux, etc. Les frais médicaux et le problème

des visas qui revient de plus en plus aujourd'hui. Avons-nous les moyens d'avoir des communautés multiculturelles ?

- La principale façon d'avoir une vie de communauté crédible est, évidemment, une solide vie de prière, une communauté de pardon et d'amour fraternel qui témoignent de la présence de Dieu. La place de la prière, communautaire et personnelle, incluant de nouvelles formes de partage de foi, et la formation à la prière sont nécessaires.
- Nous devons une place particulière et la priorité à l'étude de la Parole de Dieu pour nourrir notre travail missionnaire et enrichir notre prédication.
- Nous devons nous inspirer plus fortement de la vie de la première communauté chrétienne décrite dans les Actes des Apôtres et de celle de la première communauté oblate qui s'est réunie en janvier 1816, redécouvrir l'union intime qui permet de partager une même table, une bourse commune et le même pain de l'Eucharistie comme ce que se proposaient de vivre à l'origine chez les premiers chrétiens et qui ont inspiré Eugène de Mazenod. C'est ce que nous vivons toujours aujourd'hui.
- Nos communautés apostoliques doivent être des lieux où discerner la volonté de Dieu, où on aide les individus à la découvrir, où les orientations de la communauté se prennent ensemble, où on collabore avec les supérieurs et où on entend les cris des pauvres du milieu.
 - Comment les Provinces et les Régions peuvent-elles apporter leur soutien au Centre international Eugène de Mazenod d'Aix ?

Redécouvrir la beauté de la vie consacrée. Notre appel à la vie consacrée est un énorme don qui s'accompagne de la force de l'Évangile lorsque nous nous efforçons de bien le vivre. Cette vie est en danger d'extinction, non par manque de vocations, mais parce que nous sommes séduits par l'esprit du monde dans lequel nous baignons.

- Soyons prophètes et utilisons notre imagination pour trouver, en communauté apostolique des façons de nous aider à vivre la chasteté en toute transparence et intégrité. Comment la formation continue peut-elle nous aider à le faire ?
- De quelles façons pouvons-nous prendre un engagement personnel et communautaire de vivre plus simplement et de partager tout ce que nous gagnons et recevons ? Le partage de tout ce que nous gagnons et recevons, et le don de nous-mêmes produiront un miracle d'abondance. Le croyons-nous ?

Section III

LE SERVICE DU LEADERSHIP ET DE L'AUTORITÉ

La mission en communauté apostolique s'accomplit au plan local partout dans le monde où les Oblats voient, chaque jour, le visage du Christ dans les pauvres et ceux qui souffrent. Nous sommes heureux d'avoir une telle vie et un tel choix de ministères. Le leadership joue un rôle clé dans l'animation de la vie ardente des Oblats et dans le maintien de leur fidélité à la mission d'annoncer l'Évangile aux pauvres. Le service de l'autorité est essentiel à la vie de la Congrégation.

Partie A – L'appel du Chapitre

Le dernier Chapitre nous a appelés à une profonde conversion personnelle et communautaire à Jésus Christ qui s'applique au leadership oblat et à l'exercice de l'autorité. Le leadership a été voulu comme un service à l'exemple de Jésus et une réponse au changement démographique qui survient dans notre Congrégation. En voici certaines caractéristiques :

- les leaders oblats doivent être des serviteurs qui possèdent un leadership prophétique et inspirateur, qui, devant les difficultés, exercent judicieusement et au bon moment leur autorité, avec les qualités décrites dans la Constitution 82 ;
- le leadership doit faire l'évaluation de la mission et établir les priorités dans l'usage efficace du personnel et des ressources matérielles ;
- le leadership doit identifier les futurs leaders, leur assurer formation et soutien dans les divers aspects de leur tâche de diriger et de gouverner ;
- l'obéissance selon les Constitutions et Règles doit être le fondement du leadership et de l'exercice de l'autorité ;
- les leaders portent attention à la protection des enfants et des personnes vulnérables et relisent régulièrement les directives de l'Église et de la Congrégation sur le sujet.

Répondant aux attentes du Chapitre de 2010, l'administration du présent Gouvernement central a eu recours à des moyens tels que les Sessions d'orientation des supérieurs majeurs, les réponses aux rapports annuels soumis par chaque Province, les lettres abordant de près les principaux problèmes de chaque Province ou Délégation au moment de la nomination des supérieurs majeurs, la Réunion intercapitulaire, les Sessions conjointes dans chaque Région, la disponibilité des membres du Gouvernement central pour les retraites, les réunions, les journées d'étude, les congrès et les visites tant fraternelles qu'officielles des Provinces, Délégations ou Missions. Nous avons cherché à donner l'exemple et à promouvoir un leadership qui soit collaborateur, prophétique et inspirateur dans nos relations avec les dirigeants des Provinces et des Délégations.

Nous avons été sensibles aux changements démographiques de la Congrégation de différentes façons :

- Lorsque nous avons cherché du personnel de relève pour le travail de l'Administration générale, nous nous sommes tournés intentionnellement vers les Provinces en croissance ou dotées de jeunes membres, en général originaires d'Asie, d'Afrique, de Pologne, et d'Amérique latine. Le besoin d'Oblats venant de ces endroits et disposés à offrir leur service selon leurs compétences persiste et même grandit. Je compte sur l'aide et la

générosité des supérieurs majeurs pour fournir des Oblats prêts à remplir un mandat au service de l'Administration générale, pour le bien de la Congrégation.

- Je remercie les Provinces qui ont répondu à cet appel en envoyant gracieusement des Oblats travailler à l'Administration générale.
- L'Administration générale consacre un montant considérable d'argent au soutien de la formation première dans les Provinces en croissance. La campagne actuelle de solidarité a cela comme objectif.
- Nous avons voulu soutenir les Oblats aux études supérieures qui proviennent de ces Provinces et les préparer ainsi à assumer un rôle de leader dans la Congrégation.
- Nous avons aidé les Provinces à préparer des éducateurs pour le ministère de la formation.

- Le Trésorier général a subvenu à la formation continue d'une nouvelle génération de trésoriers provinciaux.

Il est capital d'avoir à tous les niveaux de direction et dans les communautés locales de bons supérieurs afin de créer et de maintenir un bon esprit, d'entretenir le zèle missionnaire, de fonder de nouvelles missions ou d'ouvrir de nouveaux champs d'apostolat, de répondre aux besoins urgents des pauvres par de nouvelles formes d'apostolat, d'encourager les communautés apostoliques et d'avoir des programmes éprouvés de recrutement et de formation.

(Section III : Le leadership et le service de l'autorité)

Partie B – L'état du leadership et du service de l'autorité dans la Congrégation

En premier lieu, lorsque nous avons besoin de nommer des supérieurs majeurs, il faut reconnaître que nous sommes heureux d'avoir dans la Congrégation des hommes prêts à accepter cette responsabilité. Certaines Congrégations éprouvent de grandes difficultés là-dessus actuellement. Les Oblats sont généreux et courageux et se donnent en général lorsqu'ils sont appelés. Nous avons eu des supérieurs majeurs généreux qui ont généralement collaboré avec le Gouvernement central. Un esprit très fraternel a marqué les rassemblements tels que la Réunion inter-capitulaire, les Sessions d'orientation des supérieurs majeurs à Rome, les Sessions conjointes dans chaque Région et les autres rencontres.

Notre Congrégation a un modèle décentralisé de gouvernance et nous avons adopté les principes de la délégation, de la coresponsabilité et de la subsidiarité. Cela donne aux administrations locales une autonomie adaptée à leur vie et à leur mission, avec certains points de référence nécessaires au Gouvernement central pour maintenir l'unité de la famille oblate et pour entériner certains aspects importants de la vie d'une Province ou d'une Délégation. Un tel modèle d'autorité exige une maturité qui s'engage :

- à agir en coresponsabilité avec le Gouvernement central ;

- à agir de même à l'intérieur de la Province, avec le conseil, le trésorier, les supérieurs locaux et les autres responsables ;
- à gouverner selon le principe de la subsidiarité.

Tout cela se tient dans un cadre évangélique où l'autorité n'est pas une domination sur les autres, mais un service d'aide pour être de meilleurs hommes apostoliques et de meilleurs missionnaires.

Le leadership et le service de l'autorité nous laissent cependant pour nous quelques sujets de préoccupation :

- Un supérieur majeur « partage avec le Supérieur général la responsabilité et le souci de toute la Congrégation » (C 99). Il exerce son leadership non seulement dans sa propre Province ou Délégation, mais il doit aussi se soucier de l'esprit et de la mission de tout le monde oblat. Il peut parfois être porté à trop centrer son attention sur sa propre Province ou Délégation et oublier ainsi l'ensemble de la Congrégation.
 - On voit cela déjà dans les problèmes que pose la restructuration des Provinces. Au lieu de voir les possibilités qui s'offrent de s'unir pour le bien de la mission et de la vie de communauté de la Province, certains ont tendance à protéger ce qu'ils considèrent comme leur caractère particulier et leur autonomie. La Province n'a plus la capacité d'exister par elle-même, mais elle tient à son statut par instinct de survie ou par amour-propre.
 - Le même problème surgit lors de la consolidation des scolasticats. Nous utilisons du personnel et des ressources financières pour de petites maisons de formation afin de préserver un mode de vie que nous avons connu, mais qui n'a plus de sens. On n'a pas de vue d'ensemble : nous formons des hommes pour la mission de la Congrégation. Nous nous privons de la richesse d'une maison de formation multiculturelle qui a un nombre stable et sain de scolastiques avec une bonne équipe d'éducateurs.
 - Nous sommes une congrégation religieuse, appelée à former une famille unie. Il existe une tendance à demeurer trop local, trop autonome, comme si nous formions une vague confédération. Cela n'est pas fidèle à l'esprit oblat. Le leadership doit cultiver des liens étroits entre toutes les Provinces et le Gouvernement central, en accordant de l'importance aux affaires de la Congrégation, à ses politiques, ses célébrations, etc.
- Comment pouvons-nous renforcer l'unité de la Congrégation ?
- Les supérieurs majeurs doivent garder l'équilibre entre les devoirs de la gouvernance, de l'administration et de l'animation. Chacune de ces responsabilités exige du dévouement et l'attention qui convient. Il est essentiel de se servir des Constitutions et Règles, et des

Directoires qui conviennent pour se guider dans les différents aspects de la charge d'administrer, de gouverner et d'animer. D'autres Oblats, tels que le Vicaire, les membres du conseil, le trésorier, le secrétaire sont appelés à aider le supérieur majeur à remplir sa tâche dans ses trois dimensions.

- Il faut que les supérieurs majeurs d'une Région s'engagent à collaborer entre eux.
 - La Région peut être un lieu de discernement et de collaboration lorsqu'il s'agit de nouvelles entreprises missionnaires, de communautés multiculturelles, de restructuration, de formation, de finances et de personnel.
 - Lors de crises, les Provinces ou Délégations d'une Région peuvent, par solidarité, se soutenir mutuellement ;
 - Grâce aux conférences régionales, les supérieurs majeurs sont invités à collaborer activement au bien des Provinces ou Délégations de leur Région.

Malgré la grande diversité de langues et de cultures qui caractérise la Région d'Europe, celle-ci jouit d'une solide tradition de collaboration.

- Il arrive parfois qu'un supérieur majeur soit incapable d'agir en collaboration, ne consulte pas sagement son conseil ou son trésorier, et viole même nos Constitutions et Règles en prenant des décisions arbitraires et en travaillant totalement seul. Un bon leader agit en déléguant son autorité, en faisant confiance aux autres comme coresponsables et en respectant les niveaux d'autorité et de responsabilité.
 - Avoir un vicaire provincial est une sage façon de partager les responsabilités et d'être soulagé de la pression de certaines tâches.
 - Le trésorier provincial doit être respecté dans ses pouvoirs légitimes et son service ne doit pas être minimisé ou ignoré par le supérieur majeur. Il existe des cas où le trésorier de la Province ou de la Délégation ne gère pas les finances parce que le supérieur majeur le fait à sa place.
 - Les supérieurs majeurs doivent voir à la formation des trésoriers et à la préparation à l'avance de trésoriers compétents pour occuper ce poste.
 - Un secrétaire est nécessaire pour faire le travail de bureau, gérer les dossiers, les documents et les procédures, les mettre en ordre et les tenir à jour, et en assurer la transmission.
 - Les comités sur les divers aspects de la vie de la Province, tels que la mission, les finances, la formation, la spiritualité, la vie de communauté aident au partage des responsabilités et à la responsabilisation des membres pour qu'ils aient leur mot à dire et leur rôle à jouer dans la vie de la Province. Il en résulte un bon esprit.

- Pour assurer le bon ordre et les procédures à suivre, les Provinces doivent se donner des directoires de l'administration, de la formation et des finances. Ce sont des documents essentiels à sa vie.
- Dans la plupart des Provinces, les supérieurs majeurs sont nommés par le Supérieur général en conseil. Ce processus est souvent et injustement considéré comme une élection. Dans la préparation d'une consultation, on doit faire comprendre aux membres de la Province ce qu'est une consultation. Il doit être clair que ce n'est pas une élection.
- Que le choix d'un nouveau supérieur majeur soit fait par nomination ou par élection, il est important que les supérieurs majeurs préparent bien les esprits au discernement qui doit y présider, en évitant autant que possible la fièvre des campagnes électorales, la lutte pour le pouvoir et toute tendance de manipulation.
- Là où procède par élections, l'administration de la Province doit relire attentivement les Constitutions et Règles et les statuts de la Province pour s'assurer de la validité des élections. Il est arrivé souvent que, les procédures établies n'ayant pas été suivies, les élections aient été invalides. Les Provinces qui procèdent par élections doivent savoir que le Supérieur général en conseil doit confirmer les élections. Il est difficile de confirmer des élections invalides !
 - Que peut-on faire pour établir un climat de discernement dans le choix de leaders ? Comment dépasser les divisions de groupes rivalisant pour le pouvoir ?
- La communication est essentielle dans le service du leadership. Être présent, écouter les individus et les communautés, et aussi communiquer les informations qu'il faut en temps opportun permettent d'éviter les malentendus, les frustrations et les potins. Cela devient plus facile avec un vicaire et un secrétaire pour préparer un bulletin de communication régulier et fréquent sur ce qui a été discuté et décidé. C'est si simple et pourtant si souvent négligé. Cela peut contribuer beaucoup à la création d'une bonne atmosphère dans la Province ou la Délégation.
- Au terme de leur mandat, les supérieurs majeurs devraient être heureux de quitter leurs responsabilités et de retourner à la vie de missionnaire en communauté apostolique.
- - Trop souvent, après avoir exercé le service de l'autorité, des supérieurs majeurs s'attendent à jouir de privilèges ou pensent devoir quitter la Province ou la Délégation.
 - Il est arrivé que des supérieurs majeurs, après avoir quitté leurs fonctions, aient abusé de congés prolongés sans rendre de compte. C'est là un triste exemple de vie missionnaire.
 - Certains supérieurs sont épuisés, vexés et irrités. Ils devraient demander de l'aide pour trouver repos et guérison, et éviter de tourner en rond.

- Comment pouvons-nous encourager ces supérieurs à trouver le repos nécessaire et à se renouveler après la fin de leur service ?
- Le conseil évangélique de l'obéissance s'applique aussi aux supérieurs auxquels le service de l'autorité est confié.
 - Une des difficultés les plus communes chez les Oblats est de trop laisser faire lorsqu'on doit confronter un confrère, le remettre en question et même l'inviter à s'impliquer lui-même plus profondément auprès des pauvres et dans la Congrégation. Lorsque le défi se présente, très peu ou rien n'est fait pour inviter, respectueusement et fraternellement, les autres à réagir et à grandir. On laisse ces situations difficiles se poursuivre jusqu'à ce qu'une crise ou une urgence survienne.
 - Comme mentionné plus haut, l'autre extrême se présente aussi chez nous : parfois, chez certains supérieurs, l'obéissance devient l'expression déformée d'une autorité prise comme un pouvoir sur les autres. Cela perturbe l'esprit de vie missionnaire et peut même le détruire.
- Le vœu d'obéissance doit inciter les supérieurs à aborder avec tendresse et fermeté les Oblats en situations difficiles, à aller vers ceux qui ont une vie mal définie depuis des années, à rejoindre ceux qui vivent publiquement dans le scandale. Le vœu d'obéissance doit inciter l'Oblat qui mène une vie irrégulière à prendre la décision d'adopter la vie d'un religieux ou de partir et d'embrasser un autre état de vie.
- Le leadership au service du renouveau de la mission

La mission se vit en communauté apostolique et à travers elle. Le leadership joue un rôle clé dans l'animation de notre vie missionnaire.

- Là où les supérieurs dirigent selon l'esprit de nos Constitutions et Règles, l'esprit missionnaire prospère dans des endroits très difficiles.
- Il est essentiel que le leadership, avec les membres d'une Province, ait une visée, choisisse quelques priorités précises, trace un plan de mission et l'évalue pour l'ajuster dans un discernement continu.
- Un des éléments importants est la continuité d'une administration à l'autre, en construisant à partir de ce qui existait auparavant.
- Là où le supérieur majeur et son conseil sont unis dans un esprit de collaboration et sont présents comme des frères aux communautés et à chaque Oblat, il existe un grand esprit missionnaire.
- Les supérieurs qui entretiennent l'idée que l'esprit de communauté apostolique est un élément essentiel à la mission auprès des pauvres suscitent une nouvelle qualité de vie.
- L'établissement d'un plan bien précis de formation continue constitue une partie importante de la responsabilité des supérieurs. Cela crée une atmosphère saine

dans la Province, favorise une meilleure qualité de communauté apostolique et prépare les Oblats à relever les défis missionnaires et à exercer les fonctions de direction, de formation et de gestion des finances.

Nous avons d'excellentes Provinces, Délégations et Missions qui vivent de cet esprit. Lorsque ces qualités communes sont adoptées et vécues par le leadership, il en résulte un esprit missionnaire dont saint Eugène serait fier.

- Souvent, un supérieur majeur n'a pas toutes les qualités nécessaires pour assumer tous les aspects de la gouvernance, de l'administration et de l'animation. Que peut-on faire pour combler ce manque ?

- Les Oblats en errance

Le leadership doit parfois répondre avec compassion et fermeté à des situations difficiles concernant le personnel.

- Certaines Provinces ont des Oblats qui vivent en dehors de leur Province sans être rattachés à une communauté oblate. Cela crée des problèmes pour les supérieurs majeurs de l'endroit où ils vivent. La bonne réputation de la Congrégation souffre de leur comportement qui est souvent marqué par des scandales financiers ou sexuels.
- La fréquence de telles situations a suscité de la méfiance à l'égard de certaines Provinces en raison du nombre élevé d'Oblats problèmes qui en sont originaires.
- Cette situation a fait l'objet de discussion lors de la Réunion inter-capitulaire de 2013 et les supérieurs majeurs se sont entendus pour toujours s'informer les uns les autres au sujet des Oblats qui sont partis dans une autre Province pour quelque raison que ce soit (études, travail, congés, années sabbatiques, soins médicaux, etc.) et surtout prévenir un supérieur majeur lorsqu'un Oblat en difficulté s'en va dans sa Province. Et pourtant, certains supérieurs majeurs ne respectent pas cette entente fraternelle.
- Dans certains cas très pénibles, le supérieur majeur d'une Province où habite un Oblat présentant des difficultés, le Conseiller général de la Région et moi-même avons demandé au supérieur majeur de l'Oblat en question d'intervenir à son sujet, mais rien n'a été fait.
- Cela crée des problèmes non seulement pour le supérieur majeur où vit cet Oblat, mais aussi pour sa Province d'origine, où le fait qu'un manque de probité n'ait pas de conséquence suscite une atmosphère de malaise et de découragement.
- Les conséquences légales et financières pour la Province où vit l'Oblat qui fait problème ont été sérieuses. Pire encore, les Oblats et l'Église locale ont souffert d'un scandale public. Notre mission auprès des pauvres est compromise.

À l'intérieur d'une même Province, il y a des cas semblables d'Oblats qui font ce qu'ils veulent et vivent de façon scandaleuse. Encore une fois, lorsqu'un supérieur majeur

n'intervient pas, c'est démoralisant pour les Oblats qui veulent vivre une vie cohérente avec leur engagement.

Une fois l'Oblat indiscipliné confronté et invité à se convertir, s'il n'y a pas de réponse, il reste la voie du renvoi pour désobéissance. Dans ce cas, le Procureur général aide le supérieur majeur dans le renvoi de la Congrégation.

- Comment aider les supérieurs majeurs à faire face à des difficultés de personnel ?

(Section III : Le service du leadership et de l'autorité)

Partie C – Les occasions d'exercer un leadership proactif

- L'autorité au service de la mission. Pour réussir comme missionnaires prêts à répondre aux nouveaux visages de la pauvreté et à relever les défis qui se présentent à nous, nous avons besoin de supérieurs majeurs qui amènent les Provinces et les Délégations, à travers dans un processus de discernement collectif, à élaborer une visée missionnaire commune, avec des priorités bien ciblées et des stratégies pour les appliquer. Les supérieurs doivent être des communicateurs.
- L'exercice de l'autorité constitue un service lorsque ceux qui dirigent s'appuient respectueusement sur ce qui a été fait auparavant pour construire, après discernement dans la prière, en assurant la continuité. La Province connaît alors le progrès. Un dirigeant sage vérifie ce qui a été accompli et soupèse la façon de tirer le meilleur profit de ce qui a été fait pour ensuite l'améliorer.

Les supérieurs majeurs rendent le service de l'autorité lorsque, avec leurs conseils, ils donnent l'exemple en appliquant dans leur vie les valeurs oblates de la prière, des vœux et de la communauté apostolique. Une Province ou une Délégation qui suit l'exemple de ses dirigeants est une source de puissance évangélique.

- Notre Province a-t-elle, pour lui servir de guide, une visée missionnaire dont tous sont au courant ? A-t-elle des priorités et des plans pour la réaliser ? Faisons-nous de temps en temps l'évaluation de notre plan de mission ?
- L'autorité, un service préparant l'avenir. Les supérieurs majeurs et les supérieurs locaux jouent un rôle clé dans la formation, tant première que continue. Ils sont responsables de préparer de bons éducateurs pour les programmes de la formation première.

Les leaders doivent aussi avoir en vue la formation continue des Oblats de leur Province. C'est ainsi qu'on prépare l'avenir.

- La formation continue est avant tout la croissance de l'ensemble de la personne à travers toute sa vie. Elle se fait avec des moyens ordinaires comme la réflexion personnelle, l'accompagnement spirituel, les retraites, les rencontres communautaires, les journées d'étude, les visites au médecin ainsi que des sessions spéciales comme la retraite de trente jours, les ateliers, les sessions de renouvellement, etc. (voir C et R 68-70).
- Pour répondre à des besoins missionnaires particuliers, les supérieurs majeurs peuvent aussi envoyer de leurs membres aux études académiques, en stages pratiques de formation, etc. De cette façon, les Oblats se préparent à répondre aux besoins particuliers de la Province, surtout ceux qui sont destinés à la formation et à la trésorerie ou encore à l'administration de la Province dans l'avenir.
- Si les supérieurs majeurs décident d'envoyer des membres aux études supérieures, ils doivent discerner avec soin qui envoyer et pourquoi. Il ne s'agit pas d'une récompense ou d'une faveur accordée à un individu. Les études ne sont pas faites seulement pour un enrichissement personnel, mais avant tout pour le service de la Congrégation et pour répondre aux besoins missionnaires de la Province.
 - Quels sont les projets de formation continue dans notre Province?
 - Y a-t-il dans notre Province une culture du développement holistique de ses membres, comme religieux et comme missionnaires ?
- Les supérieurs majeurs partagent avec le Supérieur général la responsabilité de la Congrégation. Nous travaillons ensemble à ce que la Congrégation demeure fidèle à notre charisme missionnaire (voir C 99). Lorsque le Supérieur général doit donner les premières obédiences, je cherche à avoir le soutien généreux des supérieurs majeurs. Trop souvent, les supérieurs majeurs ne se préoccupent que des besoins de leur Province et non de ceux de la Congrégation. Il faut un cœur mazenodien pour donner des hommes aux missions qui en ont le plus grand besoin.
 - Dans les Provinces qui ont des vocations, avons-nous la générosité de les rendre disponibles pour aller là où on en a le plus besoin ?

SECTION IV

LA FORMATION

Partie A – L'appel à la conversion dans le domaine de la formation

La formation première et la formation continue ont pour but d'aider tous les Oblats à devenir des missionnaires des pauvres, des frères en communauté apostolique et, finalement, des saints. C'est là le processus de toute une vie de croissance comme être humains, comme chrétiens et comme

saints. L'appel du Chapitre général de 2010 à une conversion personnelle et communautaire profonde à Jésus Christ est un grand défi lancé à la formation. Il faut voir comment la formation aide à grandir en audace et en créativité devant les défis de la mission d'aujourd'hui et comment elle prépare à entretenir des relations significatives dans une communauté apostolique.

- Est-ce que la formation aide à opter pour Jésus Christ et sa mission ?
- Est-ce qu'elle nous prépare aux missions les plus difficiles ?
- Est-ce qu'elle nous aide à acquérir une maturité permettant de vivre en communion avec d'autres de différentes cultures ?

Les Actes du Chapitre de 2010 offrent plusieurs exhortations qui s'adressent de façon particulière aux Provinces et aux Délégations. Elles reçoivent l'appui des Régions et du Gouvernement central. **Le Chapitre nous exhorte à améliorer la qualité de la formation tant première que continue :**

- par la création de maisons de formation conjointes et multiculturelles ;
- en procurant une spiritualité oblate missionnaire plus profonde ;
- en permettant après le noviciat de faire une expérience d'au moins une année dans une culture étrangère ;
- en assurant le développement holistique de la personne ;
- par l'acquisition de compétences en matière de finance, d'administration, d'animation et de communication, et dans les questions de justice, paix et intégrité de la création ;
- en faisant suivre par les éducateurs à temps plein des programmes de formation ;
- par le partage entre Provinces du personnel et de ressources matérielles ;
- en voyant à ce que toutes les maisons de formation fonctionnent avec une équipe d'éducateurs ;
- en mettant sur pied dans chaque Province un programme précis de formation continue ;
- en aidant chaque supérieur local à réexaminer sa responsabilité en ce qui a trait à la formation continue ;
- en nommant dans chaque Province un Oblat responsable de la promotion et du programme de la formation continue ;
- en usant de courage et de créativité dans l'application des orientations données par nos Constitutions et Règles et les Normes générales de la formation.

La recommandation la plus concrète du Chapitre au Gouvernement central était peut-être ce qui suit :

- la mise sur pied, dans chaque Province, d'un programme de formation après le noviciat pour les Frères oblats, en réponse à la proposition adoptée par le 35^e Chapitre général.

En octobre 2013, le programme de formation pour les Frères a été approuvé, après avoir été préparé sous la responsabilité de l'Assistant général et la généreuse participation du Comité général de formation, du Comité permanent sur les Frères oblats, par des supérieurs majeurs de

la Congrégation, le Gouvernement central et d'autres. Voir la section Documents publics du site oblat *omiworld*. Chaque Province, Délégation ou Mission est appelée à promouvoir la vocation des Frères dès le début dans la pastorale des vocations. La collaboration entre les Provinces doit trouver moyen d'assurer à un candidat à la vie de Frère d'avoir le soutien d'autres Frères durant sa formation, ainsi que de bons modèles de Frères en mission.

Le Gouvernement a apporté son soutien aux Provinces et aux Régions dans leurs efforts pour améliorer la formation première et la formation continue dans Congrégation de la façon suivante :

- en achevant le travail sur les *Normes générales de la formation oblate* et en les publiant à l'intention de toute la Congrégation;
- en offrant des ateliers mis sur pied par l'Assistant général à la formation et le Comité général de la formation à l'intention des maîtres de novices, des équipes de formation de scolasticat, des éducateurs de prénoviciat et des directeurs de pastorale des vocations;
- par les visites rendues par l'Assistant général à la formation, les Conseillers généraux, le Vicaire général et le Supérieur général, visites visant à souligner l'importance de ces ateliers;
- par le travail de coordination, de réseautage et d'animation accompli par le Comité général de la formation;
- par les réponses du Gouvernement central aux rapports annuels présentés par les Provinces, soutenant les actions entreprises sur des points précis de la formation ;
- à travers les Sessions conjointes dans chaque Région ;
- à travers la Réunion intercapitulaire ;
- par la consécration d'une année du Triennium oblat à la formation continue afin de sensibiliser toute la Congrégation à sa nécessité.

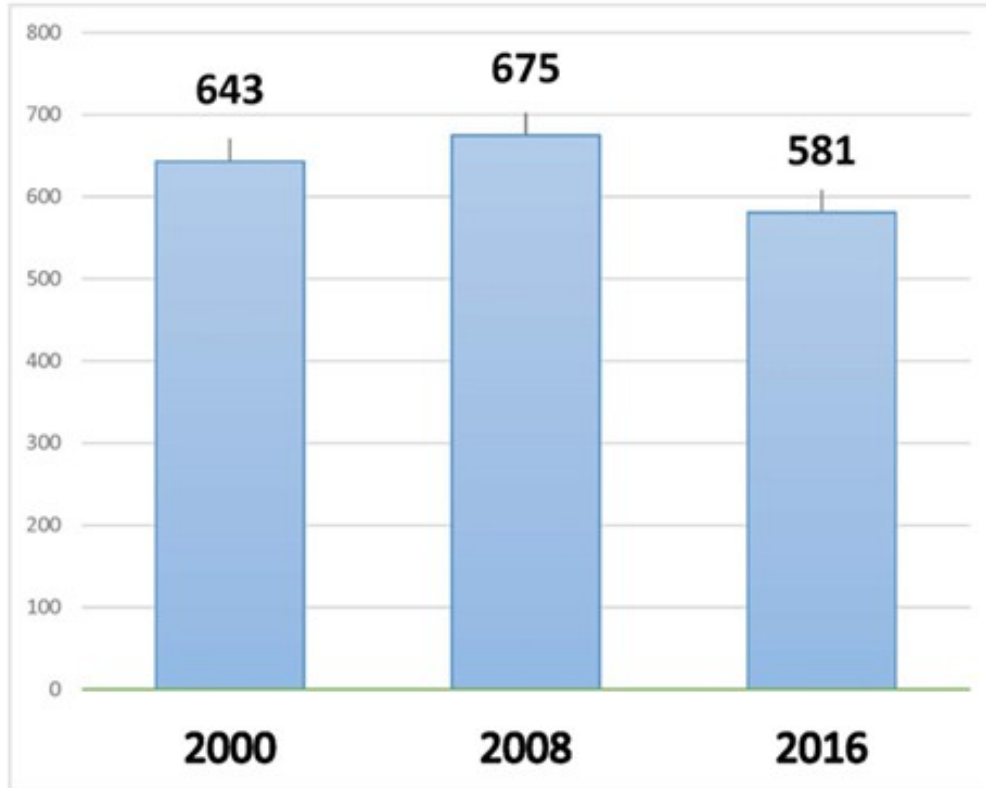


Tableau du nombre de scolastiques

(Section IV – LA FORMATION)

Partie B – La formation – La situation actuelle

La formation première et la formation continue jouent un rôle de soutien constant dans notre engagement missionnaire et notre vie en communauté apostolique. Sans un effort voulu pour grandir tant comme missionnaire et que comme membre d’une communauté vivant en fraternité, nous devenons victimes de l’inertie, de la routine et du repliement sur soi. Chacun des thèmes abordés jusqu’ici, la mission, la communauté apostolique, la prière et les conseils évangéliques, le leadership et le service de l’autorité, a souligné le besoin d’un programme de croissance qui réponde aux défis qui se présentent dans ces domaines tout au long de notre vie.

Les plus grandes difficultés rencontrées dans la mission et dans la vie communautaire tiennent au fait que, d’une façon ou l’autre, nous cessons de croître. C’est peut-être que nous avons cessé de grandir en grâce et que nous nous accommodons du péché. En lisant la Préface du Fondateur, nous découvrons son désir ardent de grandir en sainteté, en oubli de soi, en grâce et en zèle. L’appel à la conversion a été lancé pour nous aider à grandir en grâce et en sainteté.

Plusieurs de nos problèmes viennent d'une stagnation sous d'autres aspects. Outre la vie spirituelle dont le progrès peut être abandonné, la croissance humaine peut être paralysée par des blessures, des craintes et des défis qui nous dépassent. Notre vie de missionnaire peut cesser de progresser parce qu'on ne réfléchit pas à que l'on fait, qu'on est trop occupé, qu'on est installé confortablement dans un certain style de ministère ou qu'on refuse de changer. La vie en communauté apostolique peut être affectée par des relations difficiles entre confrères et des conflits avec les supérieurs. On prend alors ses distances par rapport à la communauté et on se fabrique une raison personnelle de ne pas s'engager avec les autres.

La formation première aide l'Oblat à se préparer à la mission et à la vie de communauté. La formation continue est une dimension permanente qui nous permet de grandir de manière globale et d'acquérir les compétences nécessaires pour relever les défis de notre engagement missionnaire et de notre vie en communauté apostolique. Au congrès sur le charisme de juin 2015, M^{gr} José Carballo, O.F.M., secrétaire de la Congrégation pour les Instituts de vie consacrée a rappelé avec insistance que le besoin primordial d'un religieux est celui d'une formation qui se poursuit toute la vie.

- La préparation des éducateurs. Il se peut que la formation première ait parfois été confiée à des Oblats réellement bons ou à des Oblats qui avaient fait des études supérieures.
- - L'expérience a montré qu'une préparation en spiritualité et des compétences humaines sont nécessaires pour faire de la maison de formation un endroit où trouver compréhension, soutien, défi et possibilité de grandir dans la vie sous tous ses aspects : humain, spirituel, oblat, physique, émotif, intellectuel, etc.
 - Les éducateurs doivent aussi être capables de travailler en équipe et savoir comment collaborer avec les autres.
 - Il faut que les éducateurs consacrent le meilleur de leur temps à la formation et que ce ne soit pas un travail à temps partiel ou un ministère secondaire pour un Oblat très occupé.
 - Les éducateurs doivent donner l'exemple des valeurs des Constitutions et Règles que l'on veut voir les jeunes profès acquérir.

L'Administration générale a apporté son soutien aux Provinces dans le choix et la formation des éducateurs. Elle est reconnaissante à plusieurs Provinces pour leur réponse positive. Nous continuons de porter attention à ce domaine et nous demandons aux Provinces de préparer la relève dans ce champ vital pour notre avenir. En révisant le dossier d'un Oblat appelé à exercer le ministère de la formation dans une Province en particulier, les membres du Gouvernement central portant attention à ses qualités personnelles, son expérience et à la préparation directe qu'il a reçue pour devenir un éducateur. La maturité humaine, qui vient habituellement avec l'âge et l'expérience, et le témoignage de la vie spirituelle sont requis, avec l'expérience et les études. Tout cela

signifie que chaque Province doit posséder un programme de préparation au ministère de la formation.

Le Supérieur général et les membres du Conseil général prennent au sérieux la responsabilité de confirmer les nominations d'éducateurs faites par les supérieurs majeurs. Lorsque nous remettons en question les nominations ou demandons plus de renseignements sur les éducateurs, nous le faisons en étant conscients de la grande responsabilité que nous avons de fournir une excellente formation à nos jeunes Oblats. Il est décevant de voir que certains sont choisis pour exercer ce ministère sans préparation et avec peu d'expérience de la vie oblate, ayant eux-mêmes terminé depuis peu de temps leur formation première.

- Est-ce que votre Province a des éducateurs bien préparés?
- Est-ce que votre Région partage ses éducateurs et offre à ses éducateurs de même qu'à ceux qui sont en formation des sessions de formation.

Consolidation. Il faut du courage et de l'audace pour faire face au besoin de consolider les scolasticats dans les Régions. La formation doit être fermement orientée vers la vie missionnaire consacrée. Nos scolasticats doivent être hautement multiculturels.

- La question essentielle à se poser est la suivante: préférons-nous maintenir des structures dépassées qui ne servent plus à la formation de religieux et de missionnaires ou fournir à nos jeunes la meilleure des formations.
 - Pour assurer une bonne formation, il faut compter sur une équipe stable d'éducateurs bien préparés et une « masse critique » de profès.
 - Dans certaines Régions, les responsables ont été incapables de s'entendre pour consolider les scolasticats pour le bien de la formation missionnaire des scolastiques. Il est pénible de voir une Région tenir plusieurs réunions et faire, pendant des années, de nombreuses études sur la restructuration de la formation et être ensuite complètement incapable de parvenir à une entente pour consolider les scolasticats.
 - Pour le bien commun de la Congrégation, je suis prêt à intervenir plus directement dans ces Régions en procédant respectueusement à un discernement après avoir consulté les Provinces de la Région.
- Voyons-nous le besoin de consolider les scolasticats dans notre Région?
 - Votre Région a-t-elle connu des consolidations de maisons de formation? Comment fonctionnent-elles?
- La formation à la vie consacrée et à la mission après le noviciat. Comme nous l'avons vu dans la section sur la mission, la formation peut être déficiente sur le sujet de la mission,

de la vie religieuse et du charisme oblat. Le résultat est un manque d'identité et de sens d'appartenance à la Congrégation. Nous devons nous assurer qu'après le noviciat, les Oblats reçoivent une formation adéquate au travail missionnaire et à la vie consacrée, ce qui comprend le charisme oblat, la vie de prière, l'observance des vœux en vivant plus intensément en communauté apostolique. Le contact avec les pauvres et les façons d'interagir avec eux sont essentiels à une bonne formation.

- Les études durant la formation première. Dans la plupart des Provinces, Délégations ou Missions, les études de philosophie et de théologie se font entièrement dans des institutions qui relèvent d'autorités diocésaines ou d'autres instituts religieux. Dans ces instituts ou même dans les endroits où nous avons nos propres programmes de philosophie ou de théologie, la réflexion dans une perspective missionnaire et un contenu spécifiquement oblat ne font pas habituellement partie du programme d'études déjà surchargé par les exigences de l'Église et de l'institution qui accorde les crédits.

Habituellement, le contenu proprement oblat est relégué aux fins de semaine ou aux vacances. Un cours de missiologie peut être offert en option, mais même les Oblats ne peuvent souvent pas l'insérer dans leur horaire. Dans mes visites à travers la Congrégation, plusieurs scolastiques et plusieurs éducateurs ont exprimé leur déception devant l'absence de cours de missiologie et le manque de contenu oblat. Durant leurs années d'études après le noviciat, nos jeunes Oblats peuvent ne pas avoir de cours de missiologie ou de formation plus poussée sur le charisme oblat pour renforcer leur identité missionnaire.

- L'expérience missionnaire durant la formation première. L'expérience faite dans le ministère après le noviciat doit ouvrir le jeune Oblat aux défis de l'expérience missionnaire. Cependant, l'expérience pastorale qu'il acquiert, y compris celle du Frère, est orientée vers le ministère paroissial. On s'en satisfait, malheureusement, sans insister sur la formation à la vie missionnaire, l'insertion chez les pauvres, les nouvelles façons d'aborder l'évangélisation aujourd'hui, l'analyse de la situation des pauvres, l'inculturation, le langage des communications de notre temps, etc. Durant la formation première, un travail pastoral qui se limite à la paroisse peut affaiblir l'identité missionnaire de l'Oblat.
- La formation au multiculturalisme. Les scolasticats qui ont été consolidés fournissent une expérience de vie en milieu multiculturel. Cette expérience réfléchie et guidée prépare l'Oblat à sa mission future et à vivre en communauté avec des Oblats de différentes cultures. Avec la consolidation des scolasticats pourvus d'équipes d'Oblats bien préparés, les possibilités sont plus grandes d'échanger des Oblats en formation à travers la Congrégation. Les éducateurs oblat prêts à vivre en milieu multiculturel peuvent servir de guides et d'accompagnateurs dans un tel milieu. Pour voir les Oblats en formation première comme destinés à la Congrégation et non simplement à une Province en particulier, cela exige une conversion.
- La régence. Le Chapitre de 2004 avait recommandé que l'on établisse, pour les scolastiques, une période de régence qui prendra place à un moment opportun de leur formation première. Le Chapitre général de 2010 a endossé cette recommandation en ajoutant qu'elle devrait être d'au moins un an d'expérience pastorale en dehors de son

milieu culturel. Cette expérience missionnaire exigée par la Congrégation a pour but de faire acquérir une identité missionnaire mieux définie, surtout lorsqu'elle se fait en périphérie, près des pauvres et en accédant à une autre culture. Les éducateurs tireraient aussi avantage d'une année semblable d'expérience missionnaire dans une autre culture.

Cette recommandation implique des défis financiers et logistiques, mais les supérieurs majeurs doivent aider les membres de leur Province à en comprendre la portée en dépassant la crainte que ce soit dangereux pour les scolastiques ou le signe d'un problème de vocation. Ce serait un autre signe de notre manque d'identité missionnaire que cette sorte d'expérience bien structurée ne soit pas intégrée en priorité aux étapes de la formation première. Il existe des façons de faire bien au point dans certaines Province pour aider réellement les scolastiques à progresser.

- Une vision missionnaire de l'ensemble de la Congrégation durant la formation première. Avec les études de missiologie et différentes formes d'insertion missionnaire, les scolastiques doivent prendre conscience de l'étendue de la mission de la Congrégation à la grandeur du monde. Ils se préparent à répondre aux besoins de la Congrégation et de l'Église et non simplement à ceux de la Province d'origine. Lorsque l'horizon de la mission se limite à celle-ci, il y a perte d'identité.
 - Est-ce que la formation aide l'Oblat à consacrer sa vie au Christ ou à tout juste devenir des fonctionnaires d'Église?
- La première obédience. La formation première s'achève par la rédaction d'une lettre au Supérieur général pour demander une première obédience.
 - Il s'agit d'une lettre personnelle adressée au Supérieur général par un jeune Oblat au terme de sa formation première. Il y rend compte du cheminement de sa vocation, de la formation qu'il a acquise et de son rêve de mission au service des pauvres.
 - Trop souvent cette lettre n'est qu'une formalité. Elle ne contient qu'un court paragraphe comme si le jeune Oblat postulait un emploi dans un cabinet, sans perspective missionnaire ou sans parler de lui-même.
 - Parfois le supérieur majeur a indiqué au jeune Oblat ce qu'il doit mettre dans sa lettre et surtout qu'il préfère demeurer dans sa Province d'origine.
 - Parfois, c'est de fait l'éducateur qui dicte la lettre et tous les membres du groupe soumettent la même lettre, en ne changeant que les noms. Il est inquiétant de voir des adultes au terme de leur formation première écrire des lettres qui ne sont que des copies venant de leur éducateur!

Ce moment de la vie de l'Oblat doit refléter le sérieux de sa vocation. Chaque supérieur majeur devrait se réjouir de voir de jeunes Oblats prendre la Congrégation pour leur demeure et être prêts à aller n'importe où répondre aux besoins de l'Église.

- La formation continue. Dans les sections B et C sur le leadership, j'ai traité de la responsabilité des supérieurs majeurs d'organiser la formation continue. L'engagement à poursuivre sa formation fait partie des Constitutions et Règles (voir C 68-69). Les documents des Chapitres généraux et les lettres des Supérieurs généraux l'ont souvent rappelé. Le dernier Chapitre général a statué que chaque Province ou Délégation doit avoir un programme bien défini de formation continue (voir *Actes*, La formation, n° 8). Pourtant, en réalité, la plupart des Provinces ou Délégations n'ont ni directeur, ni de programme, ni de plan de formation continue. Celle-ci demeure un domaine où nous avons échoué quant à sa mise sur pied. Il est essentiel que nous concevions notre vie comme un parcours constant de croissance et que cela soit offert à tous les Oblats leur vie durant.
 - Tenant compte de l'évolution rapide de la société, nous avons besoin d'alimenter notre réflexion théologique sur les changements qui surviennent.
 - Les nombreux défis missionnaires que nous avons à relever exigent une formation soutenue qui assure notre croissance et notre capacité d'y répondre adéquatement.
 - Pour avoir ces communautés significatives, nous devons créer un climat qui permet de grandir dans nos relations humaines et d'acquérir la maturité et l'équilibre émotif nécessaires.
 - On doit prêter attention particulière aux Oblats qui ont terminé leur formation première. Ils doivent pouvoir obtenir du soutien dans leur adaptation au ministère à temps plein et à la vie en communauté apostolique.

La formation continue doit être prise au sérieux et faire l'objet d'une action concrète de chaque Province ou Délégation de la Congrégation. Si nous croyons avoir un avenir et pouvoir contribuer à la mission de l'Église, nous devons être bien préparés pendant toute notre vie. C'est une question de justice. Nous devons aller en mission avec la meilleure formation possible.

(Section IV – LA FORMATION)

Partie C – Les possibilités dans le domaine de la formation

Le courage de consolider. Le temps est venu d'agir en consolidant nos scolasticats :

- pour inculquer aux scolastiques un zèle et un esprit missionnaire pour l'évangélisation du monde;
- pour fournir de bonnes équipes d'éducateurs formés à la tâche et venant de différents milieux culturels pour accompagner les scolastiques;
- pour offrir de bons accompagnateurs spirituels;

- pour développer une identité oblate forte, en mettant l'accent sur le charisme, la consécration, les vœux et la prière;
 - pour assurer la préparation intellectuelle qu'il faut pour relever les défis missionnaires d'aujourd'hui ;
 - pour offrir des stages pastoraux pendant lesquels les scolastiques seront exposés au monde des pauvres, surtout pendant l'année de régence, et pourront acquérir plus de maturité humaine.
- Après une consultation appropriée sur le sujet, êtes-vous prêt à appuyer une intervention respectueuse du Supérieur général en conseil dans la consolidation de maisons de formation?

La valeur du prénoviciat. Dans l'évolution d'une vocation, l'étape du pré-noviciat revêt couramment différentes formes, à partir de quelques mois de vie commune dans une maison oblate jusqu'à quatre ans d'études intensives de philosophie où il n'y a de temps et d'énergie que pour les études. L'Esprit nous conduit à valoriser un programme substantiel de formation pour aider les jeunes gens à discerner leur vocation, à mieux se connaître, à apprendre et à approfondir certains éléments de la foi, à s'initier à la prière et à découvrir leur motivation de sorte qu'ils puissent répondre en toute liberté à l'appel de Dieu. Un pré-noviciat sans programme ou fait pendant les études de philosophie ne fournit pas un climat propre au discernement de sa vocation ni de bonne préparation au noviciat. La Congrégation se propose de mettre en place un programme qui fera strictement partie de la formation première.

- Votre Province ou Délégation est-elle prête à collaborer à l'élaboration d'un programme substantiel de pré-noviciat?

La formation continue. Nous devons faire un grand effort de renouveau dans la formation continue. Il est fondamental de poursuivre notre développement comme êtres humains, comme religieux et comme missionnaires afin d'être disponibles pour la mission et nous consacrer à nos confrères oblats en communauté apostolique. Si nous croyons que le parachèvement de la formation première est la garantie que nous sommes fin prêts pour la vie et que nous n'avons plus besoin d'apprendre, d'étudier, d'être évalués, de réfléchir et de chercher de l'aide lorsque se poseront les problèmes, nous serons alors exténués, brûlés, blessés et renfermés sur nous-mêmes. Après nous être engagés à soutenir la formation continue, il est maintenant temps de passer à l'action dans l'intérêt de notre esprit missionnaire et pour avoir des communautés saines et heureuses.

- Est-ce que votre Province ou Délégation et votre Région offrent aux Oblats une formation continue bien organisée?
- Dans quels domaines de la vie missionnaire des Oblats la formation continue peut-elle apporter une aide bénéfique?

Les vocations. Sous la mouvance de l'Esprit, de jeunes Oblats manifestent, dans la ligne du charisme oblat, un intérêt renouvelé pour la pastorale des jeunes. Des choses merveilleuses ont lieu dans la Congrégation. Ce même mouvement plein de vie génère un nouvel intérêt pour les vocations chez les Oblats et les laïcs dans le monde entier. Efforçons-nous d'attirer de braves

jeunes gens dans notre Congrégation par un processus de discernement des vocations adéquat. Je salue la Province d'Indonésie qui s'est donné comme priorité missionnaire le ministère de la formation et des vocations. Si nous n'invitons pas de jeunes à se joindre à nous et si nous ne leur assurons pas les meilleurs programmes de formation complète, nous courons à notre propre disparition. Rappelons-nous que notre témoignage de vie évangélique est la meilleure pastorale des vocations que nous puissions exercer.

- Comment pouvons-nous accroître notre intérêt pour les vocations et apporter notre soutien à ceux qui sont responsables de cette pastorale dans notre Province et notre Région?

CONCLUSION

La célébration du 200^e anniversaire de la fondation de la Congrégation marque une étape importante dans son histoire. L'occasion nous est donnée de la vivre, avec la grâce de Dieu, dans la fidélité à notre charisme. Lors de la Réunion inter-capitulaire de 2013, j'ai rappelé aux supérieurs majeurs l'importance de notre charisme dans la vie de l'Église. Il est unique et spécial. Nous sommes considérés comme de très bons missionnaires dans l'Église et nous sommes aimés des pauvres dans le monde entier. Je n'énumérerai pas ici toutes les preuves qui en existent. J'ai exposé dans ma lettre du 17 février 2016 les signes merveilleux de la vitalité de la Congrégation et le travail intensif qu'accomplissent nombre d'Oblats dévoués à la proclamation de la Bonne Nouvelle aux pauvres. Je veux vous remercier tous, chers confrères Oblats, de votre témoignage généreux.

Ce rapport a montré les nombreux défis que nous devons affronter, mais il y a aussi cette immense espérance de renouveau de notre mission et, pour nous tous, d'être des missionnaires qui mettent tout en œuvre pour le Royaume du Christ.

Je crois que le travail de l'Esprit saint chez les membres du Chapitre général saura susciter non seulement le désir de vivre radicalement notre charisme d'annoncer l'Évangile aux pauvres aux nombreux visages, mais de trouver des façons concrètes d'y parvenir. Nous prions pour que le résultat de ce Chapitre général nous stimule et nous suscite un nouvel élan de zèle missionnaire. Dans l'esprit de saint Eugène, j'attends de ce Chapitre général qu'il nous rapproche des pauvres et nous encourage à vivre plus fidèlement notre consécration d'Oblats vivant en communautés apostoliques, marquées par la prière, un style de vie simple et la joie.

Lorsque nous avons entrepris la préparation du 36^e Chapitre général, j'ai demandé, dans la lettre de convocation du 21 décembre 2014, que nous gardions les yeux fixés sur l'icône de la Pentecôte, avec Marie au milieu de la communauté des disciples en prière. Continuons de contempler cette icône avec une foi spontanée qui n'attend pas moins que l'effusion du Saint-Esprit sur la Congrégation tout entière et sur notre Chapitre général. Gardons notre cœur ouvert à l'Esprit saint et soyons prêts à nous mettre avec audace sous la conduite de « Celui qui peut, par sa puissance qui agit en nous, faire au-delà, infiniment au-delà de ce que nous pouvons demander et imaginer » (Éphésiens 3, 20).

Louis Lougen, o.m.i.